

# Différences

**21 MARS :**  
Boycottez l'apartheid

**PRESIDENTIELLES :**  
Qui signe  
pour Le Pen ?

**INSTITUT  
DU MONDE ARABE :**  
Suivez le guide

**Femmes françaises, femmes immigrées :**

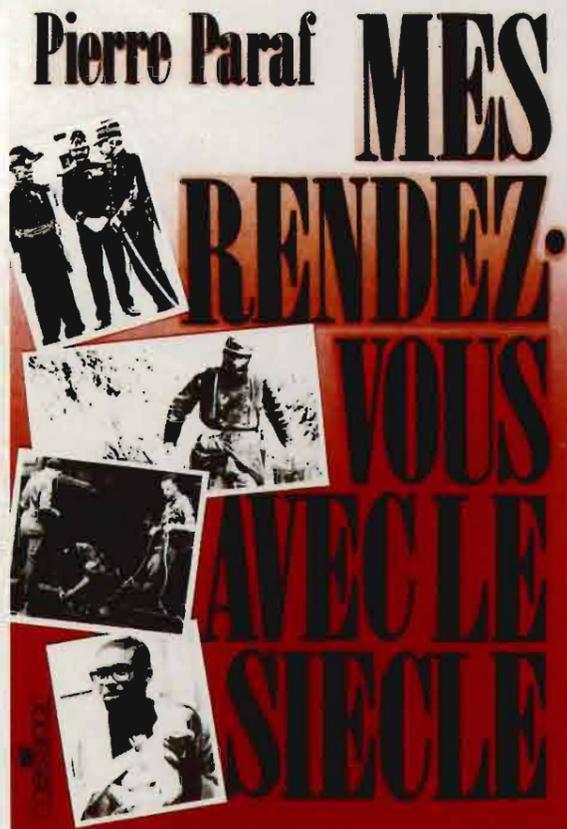
**UNE RENCONTRE  
HAUTE EN COULEURS**



## 1 foyer sur 5 est déjà adhérent à France Loisirs

- un catalogue trimestriel gratuit
- plus de 400 livres reliés, des disques, des jeux
- des prix exceptionnels
- des achats « à la carte » par correspondance ou dans nos 190 librairies et boutiques près de chez vous

FRANCE LOISIRS - SERVICE 1000 - BP 6 - 75759 PARIS CEDEX 15 - TEL. : 45.67.35.32



Président d'honneur du MRAP, Pierre Paraf publie ses mémoires. Homme de lettres et de radio, il raconte sur un ton courtois et plein d'humour une vie rythmée par les événements du siècle. De l'affaire Dreyfus au combat antiraciste d'aujourd'hui, Pierre Paraf se révèle d'une infatigable ardeur.

Mes rendez-vous avec le siècle, de Pierre Paraf, aux éditions Messidor. 95 F.

EDITO

### Deux poids, deux mesures

L'affaire Zouaoui devant le tribunal de Paris, l'affaire Dovero à Marseille. Deux bavures soldées de deux morts. Zouaoui Benelmabrouk, abattu, fit vingt lignes dans la presse. Personne ne bougea – sauf ses proches, ses amis et les antiracistes.

Christian Dovero tué scandaleusement d'une balle en pleine tête fait la une des journaux et l'on se mobilise. Ce n'est pas trop, c'est juste et nécessaire. Pour que cela n'arrive plus, la presse joue enfin son rôle, dénonce les pressions du ministre de la Justice sur le parquet, la remise en liberté du meurtrier...

Pourquoi pas à chaque fois ? S'est-on habitué à ce point à voir flinguer les jeunes Beurs ou, peut-être, ne s'émeut-on que lorsque tombe un jeune Français dit de souche ? La banalisation des bavures anti-arabes n'ouvre-t-elle pas la voie à d'autres bavures ?

Il n'y a pas de frontière entre ce qui est acceptable pour les uns et inacceptable pour d'autres. Les « bronzés » meurent aussi et le silence autour de ces morts autorise les fous de la gachette à aller toujours plus loin.

Si nous réagissions comme il faut à chaque bavure ? Zouaoui et Christian ne seraient pas morts. □

Différences

### MARS

# SOMMAIRE

ACTUEL

#### 5 Bavure en jugement

Zouaoui Benelmabrouk a été tué en mai 1984 par balle. Le gardien de la paix Holtz a été inculpé. Depuis, l'affaire traîne en justice. La 17<sup>e</sup> Chambre correctionnelle du tribunal de Paris vient de statuer.

#### 6 Apartheid Boycott

Représentante de l'African National Congress en France, Dulcie September explique pourquoi il faut boycotter l'apartheid.

CHERIFA  
BENABDESSADOK

#### 12 Le racisme et l'opinion

Le Pen est le seul homme politique français à avoir été condamné pour racisme. Une raison supplémentaire et suffisante pour que le MRAP appelle tous les élus à lui refuser leurs signatures.

#### ABONNEMENTS

1 an : 200 F.  
1 an à l'étranger : 220 F.  
6 mois : 120 F.  
Etudiants et chômeurs, 1 an : 150 F.  
6 mois : 80 F.  
(joindre une photocopie des cartes d'étudiant ou de pointage).  
Soutien : 300 F.  
Abonnement d'honneur : 1 000 F.  
Algérie : 15 dinars. Belgique : 140 FB.  
Canada : 3 dollars. Maroc : 10 dirhams.

#### Publicité au journal

Photocomposition  
PCP, 17, place de Villiers,  
93100 Montreuil. Tél. : 42.87.31.00

Impression Montligeon. Tél. : 33.83.80.22.  
Commission paritaire n° 63634  
ISSN 0247-9095.  
Dépôt légal : 1987-12.

La rédaction ne peut être tenue pour responsable des photos, textes et documents confiés.

### Différences

Magazine créé par le MRAP  
(Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), édité par la Société des éditions Différences 89, rue Oberkampf, 75011 Paris. Tél. : (1) 48.06.88.33.

DOSSIER

#### 16 Les femmes-courage de l'immigration

Au-delà des clichés, des souffrances et des différences, la solidarité et le courage des femmes immigrées sortent de l'anonymat.

RABHA ATTAF  
et MARIE-JEANNE BERNA

CULTURE

#### 24 Cinémas féminins

Les femmes cinéastes du monde ont leur festival à Créteil depuis dix ans. Un panorama d'où émergent humour et maturité.

CHRISTIANE DANCIE

DECOUVERTE

#### 30 L'oasis parisienne

L'ouverture de l'Institut du monde arabe confirme Paris dans sa vocation de capitale de la création arabe contemporaine.

YVES THORAVAL

#### DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Albert Lévy

#### REDACTION

Rédacteur en chef  
René François  
Secrétariat de rédaction-  
maquettes :  
Véronique Mortaigne  
Iconographie  
Joss Dray

#### ADMINISTRATION/GESTION

Loïc Le Guernigou

#### PHOTO COUVERTURE

Emmanuelle Barbaras

#### ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :

Robert Pac, Rabha Attaf, Chérifa Benabdessadok, Yves Thoraval, Laure Lasfargues, Gérard Coulon, Souad Belhaddad, Marie-Jeanne Berna, Christiane Dancie.

## SIDA : LA DELATION MONTE EN GARE

Le chemin de l'exclusion se nourrit de tout. Du racisme, du mépris du droit, de la marginalisation des pauvres, de l'ignorance. Aujourd'hui, les malades atteints du SIDA sont dans le collimateur. Le scandale a éclaté au grand jour avec l'affaire du salarié de la société Burke Marketing Research installée dans la région parisienne.

Au mépris - assumé - de la loi, un jeune employé de vingt-huit ans est invité par la direction à « mettre fin de lui-même à son contrat de travail ». Au mépris du droit, le secret médical a été violé. Une longue note de service a été servie chaude « à l'intention de tout le personnel ».

« On raconte les pires choses sur mon compte. Tout cela est odieux », s'exclame le salarié. Nous sommes à une époque et dans un pays où le culte du chef d'entreprise et du battant conduit à la substitution des fonctions. Le médecin du travail a certifié que le malade, après plusieurs mois d'arrêt et de traitement, était apte à reprendre sa fonction. Cette position a été corroborée par l'un des plus grands spécialistes français, le Pr Rozenbaum, le-

quel est le coresponsable de l'équipe qui a découvert et isolé l'un des deux virus du SIDA. L'OMS (Organisation mondiale de la santé) considère, pour sa part, dans l'état actuel des choses, inefficace un éventuel dépistage systématique. Elle préconise une « vision globale de l'impact du SIDA », et consacrera pour l'année en cours soixante-six millions de dollars à l'application de ce programme. Et cela pour les raisons scientifiques que l'on sait : modes de transmission, délais de déclaration de la maladie, concentration forte sur les populations dites à risque, nécessité de mobiliser les moyens sur la recherche afin d'aboutir à une véritable thérapeutique.

Malgré cela, le directeur général de Burke Marketing a décidé de trancher. A la place des autorités compétentes. Pour lui, l'employé « n'est plus capable de remplir ses fonctions de chef d'équipe ». Une question fondamentale s'impose : « Qui a violé le secret médical et pourquoi ? » Si dans ce cas de figure, la réponse n'arrive pas sur la place publique, c'est une conception policière de la médecine qui risque de se met-

tre progressivement en place. Bachelot, le tristement célèbre médecin du Front national, ne rêve-t-il pas d'une méthode susceptible de tester les gens à leur insu ?

Pourtant le propos du ministre délégué à la Santé et à la famille, Michèle Barzach, est assez clair : le dépistage doit être libre et consenti, il ne doit en aucun cas, s'ensuivre une exclusion du travail. Mais la société Philips, comme la mairie de Paris (sic) sont passées elles aussi outre en refusant l'embauche de personnes séropositives. Alors ? Ces « exceptions » tendent, en plus de leur caractère discriminatoire, de leur gratuité, à semer la confusion, à provoquer la panique que redoutent précisément les scientifiques et les chercheurs. Il serait plus judicieux de leur faciliter la tâche que de faire monter la délation en gare. □

Marcel Devilaine, chez lui, et la note affichée dans son entreprise.



SIPA PRESS

## PROCES EN ASSISES

### L'AFFAIRE ZOUAOUI : LA LEGITIME DEFENSE EST REJETEE

« Tout ce que je demande c'est que justice nous soit rendue. Mais pour obtenir ce droit, il faut à chaque fois remuer ciel et terre. » Telle fut la première réaction de M. Benelmabrouk - le père de Zouaoui - au tribunal de Paris, le 12 février dernier.

Ce jour-là, il ne cachait pas sa satisfaction. La présidente de la 17<sup>e</sup> chambre correctionnelle, Mme Marie-Claude Duvernier, a en effet rendu un jugement allant dans le sens d'une justice impartiale : le brigadier Holtz, qui avait tué le jeune Zouaoui Benelmabrouk (alors âgé de 23 ans) dans la nuit du 6 au 7 mai 1984, à Paris, est désormais inculpé sous la qualification criminelle de « coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner » au lieu d'« homicide involontaire ». « La nuance est de taille, expliquait Leila Benelmabrouk. Ce jugement signifie que les policiers ne bénéficient plus d'un privilège, et qu'ils ne sont plus couverts. »

Quatre ans auparavant, place de la Porte-d'Auteuil, vers minuit, trois policiers à bord d'une 4L banalisée immobilisent une 504 Peugeot qui leur a été signalée par radio : ses occupants, trois jeunes banlieusards de Montrouge, viennent d'avoir une violente altercation avec un automobiliste. Les gardiens de la paix en civil entourent la voiture, l'arme au poing. L'un d'entre eux tente de prendre les clés sur le tableau de bord de la voiture lorsque celle-ci effectue un brusque marche arrière. Le policier est alors entraîné sur une dizaine de mètres et roulera ensuite sur la chaussée tandis que la voiture amorce un demi-tour.

Puis la voiture repart en marche avant, vers le gardien de la paix étendu sur le sol. Ses collègues ouvrent alors le feu, et lui-même, en se relevant, tire à six reprises en direction de la 504. Une seule balle a atteint la voiture, provenant de l'unique coup de revolver 357 Ma-



Des bavures, des armes, des procès à la conclusion incertaine. Jusqu'où ?

gnum tiré par le gardien Gérard Holtz.

Elle a traversé la lunette arrière, avant de se loger dans le thorax du conducteur, qui décédera quelques instants après.

La semaine suivante, cinquante personnes avaient fait une marche silencieuse à Montrouge. Pour tout le monde, « Zouaoui avait été tué par la police ». Le brigadier Holtz avait, quant à lui, été muté à sa demande à Nice, la ville dont il est originaire. Il travaille depuis dans un bureau, et plus sur la voie publique. Inculpé seulement d'homicide involontaire, il comparait donc libre le 8 janvier dernier, devant la 17<sup>e</sup> chambre correctionnelle du tribunal de Paris. Lors de cette audience, il a indiqué qu'il avait tiré afin de protéger son collègue, « pour stopper le véhicule », en soutenant que la voiture était perpendiculaire à lui, sans expliquer comment, dans ce cas, la balle qu'il a tiré a pu toucher l'arrière.

« Holtz a tiré sur une voiture qui fuyait », ont estimé M<sup>rs</sup> François Serre et Jean-Pierre Mignards, conseils de la

famille Benelmabrouk. Pour eux, il ne s'agit ni d'une légitime défense ni d'un homicide par imprudence, mais d'une volonté de blesser.

Aussi ils ont demandé à la présidente de la 17<sup>e</sup> chambre correctionnelle de renvoyer l'affaire devant la cour d'assises en se déclarant incompétente. Leur requête a été entendue, et le brigadier Holtz sera jugé pour crime.

Une première victoire, pour les parents de Zouaoui, même s'ils savent au fond d'eux-mêmes que la bataille de procédure est loin d'être terminée et que le passage du brigadier Holtz devant un jury d'assise sera une autre paire de manches.

Mais à l'heure où le garde des Sceaux, Albin Chalandon, en est encore à donner les instructions pour couvrir des fonctionnaires de police criminelle - après l'affaire Malik Oussekine, la bavure de Marseille n'est qu'un exemple de plus - nous sommes en droit de nous demander ce que vaut la peau d'un Arabe ou de n'importe quel citoyen de ce pays. □

R. A.

## Mort naturelle ?

La Liberté du Morbihan a fait état, dans son édition du 11 janvier, de la mort d'un Algérien de 35 ans dans un hôtel de Lanester ; une mort qu'il plaçait sous le signe du point d'interrogation : mort naturelle ou assassinat ? Le SAMU a conclu à une mort naturelle, une première autopsie aussi.

Mais ni les amis de la victime ni le consul algérien ne se satisfont de ces résultats. Comment expliquer le sang coagulé autour des lèvres, comment expliquer le sang coagulé autour du nez et du bras droit ? Et ce bras a été cassé. Comment ? La thèse de la chute paraît un peu légère au consul qui a demandé qu'une contre-expertise soit faite en Algérie où le corps a été rapatrié.

Une des photos prises montre, selon la Liberté, « une large plaie au bras droit... un nez défoncé et une main gauche meurtrie... » ; entre mort naturelle et assassinat, le



## De bien étranges stigmates

localier indique que « la seconde hypothèse semble s'imposer chaque jour un peu plus... » Pourquoi le consul n'a-t-il pas eu le résultat d'autopsie ? Pourquoi les RG sont-ils passés voir un militant du MRAP pour le faire « se dégonfler », en lui expliquant que « la victime n'était rien qu'un marginal, un paumé ? ». Intervention qu'une mort « naturellement naturelle » aurait rendue inutile. □

# VAINCRE LE SYSTEME DE LA HAINE

Afin d'en finir avec le système de la haine raciale, il faut appliquer des sanctions globales et obligatoires contre l'Afrique du Sud. Dulcie September, représentante de l'African National Congress explique pourquoi. Et aussi la filiation très explicite entre les lois sud-africaines et le régime nazi.

**Dulcie September :** Le racisme est la base même de l'apartheid. Ce système fait référence à la Bible pour poser comme postulat la supériorité de la race blanche sur les autres, considérant les Noirs comme la « sous-race » par excellence. Les idéologues de l'apartheid ont des références : l'Allemagne nazie et l'Italie fasciste. Le parallèle est clair, par exemple dans le domaine des sports. L'amour du sport n'est pas axé sur l'épanouissement et la compétition amicale mais sur l'affirmation virile et supérieure de l'homme blanc. L'éducation est envisagée dans une conception par étapes : les Blancs au premier plan, puis les métis, puis les Indiens et enfin les Noirs. La bantoustansation entre aussi dans cette discrimination institutionnelle qui confine au génocide : les Noirs sont obligés de vivre sur 13 % des terres les plus sèches et les plus pauvres du pays. Les Noirs comme les juifs, hier, vivent dans des ghettos.

**Différences :** Les enfants et les adolescents sont de plus en plus les cibles privilégiées de l'armée et de la police sud-africaines. Comment expliquez-vous ce phénomène ?

**D. S. :** Les enfants, plus encore que les adultes, réagissent spontanément contre un système qu'ils ne comprennent pas et qu'ils n'acceptent pas. Ils n'ont pas peur des forces militaires, policières. Les jeunes Blancs sont dramatiquement formés à haïr l'homme et la femme noirs, à ne les considérer que comme des statistiques, et non comme des personnes humaines. La vie des Noirs ne vaut pas cher. A mon avis, il nous faut agir très fort avant qu'ils n'aient l'idée de construire des chambres à gaz ou quelque chose d'équivalent.

**Différences :** Les jeunes Blancs sont-ils malgré tout sensibles à la lutte du peuple noir ?

**D.S. :** Oui, il y a de plus en plus de jeunes gens qui refusent de rentrer à l'armée. Ils mentent et se font réformer. Ils ont même créé il y a trois ans un mouvement qui s'appelle End Conscription Campaign (ECC). Ils deviennent objecteurs de conscience pour des raisons politiques ou religieuses.

**Différences :** Depuis plusieurs semaines maintenant, ce qu'on appelle les conflits inter-raciaux ont fait de nombreuses



Dulcie September : Réflexion

victimes, notamment entre les militants et sympathisants de l'UDF et le mouvement de Buthelezi, l'Inkatha. Cette violence paraît insensée face à l'ampleur et à la priorité du combat contre l'apartheid.

**D.S. :** Il faut vous dire que les informations qui présentent le problème comme un conflit racial entre Noirs sont fausses, la plupart du temps fournies par la police sud-africaine. Buthelezi est un fantoche très riche et de surcroît financé par les racistes au pouvoir. Il est du côté des racistes contre l'ANC et l'UDF. C'est absolument scandaleux.

Buthelezi se prend pour le premier personnage noir d'Afrique du Sud et cela lui convient ; nous, nous voulons libérer tout le peuple de ce régime. Quand l'ANC a été créée en 1912, son objectif, qui est toujours le même aujourd'hui, était clairement défini : former une nation et une seule pour tous les Sud-Africains quelle que soit la couleur de leur peau quelle que soit leur race ou leur ethnité. **Différences :** Néanmoins, Buthelezi se base sur des réalités ethniques et sur les divisions qui existent, et qui existeraient en dehors de lui...

**D.S. :** Oui, mais Buthelezi sème la confusion. Il veut se présenter comme un homme respectable alors que ses positions politiques sont floues. Lors des événements de 1985, semblables à ceux qui ont eu lieu au début de cette année, le *Daily News* de Durban titrait :

« Les patrouilles de l'Inkatha aident à rétablir la paix dans les townships. » Cela voulait simplement dire que l'armée, privée de guerriers de Buthelezi prête main forte aux forces de l'ordre gouvernementales. Buthelezi sème la confusion quand il arbore les couleurs noir, vert et jaune de l'ANC et notre hymne pour nous imputer des violences dont nous ne sommes pas responsables. Il est contre les sanctions parce que précisément, intégré dans le système de l'apartheid, cela le toucherait directement dans ses affaires.

**Différences :** Certains arguent qu'une application réelle des sanctions économiques porterait atteinte aux conditions de vie et de travail des Noirs.

**D.S. :** Nous le disons et le répétons, il faut des sanctions globales et obligatoires. Les Noirs souffrent d'un régime inique. Et nous préférons souffrir un peu plus en hâtant la fin de ce régime inique que d'attendre indéfiniment dans la misère, les ghettos et les bantoustans. Aujourd'hui, nous constatons que Total distribue l'essence qui sert à l'armée pour réprimer les révoltes et les

contestations des Noirs. Que les fruits sud-africains continuent d'arriver en Europe alors que nos enfants meurent de faim ou de sous-alimentation. Que les armes continuent à être livrées par les grandes puissances et en particulier la France qui occupe la deuxième place en la matière. Cela ne peut pas durer ainsi, c'est humainement indéfendable. Les organisations antiracistes, le peuple français doivent boycotter les produits sud-africains. Nous sommes prêts à nous sacrifier pour recouvrer demain notre liberté. Il faut passer à des mesures efficaces, par exemple jeter à la mer les marchandises sud-africaines qui arrivent dans les ports de France.

**Différences :** Existe-t-il un racisme anti-blanc en Afrique du Sud ?

**D.S. :** Oui, il existe, comment voulez-vous qu'il n'existe pas, mais c'est très minoritaire et nous à l'ANC nous nous battons contre. Nous voulons construire un pays pour tout le monde, cela est contenu dans notre Charte de la liberté. Nous ne pouvons pas nous battre contre un racisme pour vouloir en installer un autre. Ce serait insupportable.

**Différences :** Les forums anti-apartheid, comme il y en a eu l'an dernier à Dakar et à Ouagadougou, sont-ils réellement utiles part votre combat ?

**D.S. :** Oui, c'est très important. Notamment parce que les Blancs d'Afrique du Sud sont mal informés de la réalité de vie des Noirs qu'ils ne voient pas et de la philosophie de notre lutte. Cela nous permet de parler avec eux, de les informer, de les rencontrer.

A Lusaka, et ailleurs, des Blancs sont venus clandestinement rencontrer des membres ou des dirigeants de l'ANC. Et cela est très important pour la lutte aujourd'hui, mais aussi pour la compréhension qui doit régner demain entre les communautés. □

Propos recueillis par  
Chérifa BENABDESSADOK

## APPLIQUONS LE BOYCOTT

Lorsque des Sud-Africains blancs, gavés de bonnes affaires et de dollars, représentants du régime en place, se font aussi porte-paroles des travailleurs noirs qu'ils exploitent féroce-ment, cela paraît quelque peu suspect. C'est pourtant ce qui se passe régulièrement. Ce fut le cas en octobre dernier lorsque une délégation de l'Association des Chambres de commerce d'Afrique du Sud (ASSOCOM) est venue négocier en Europe de juteux contrats. La délégation en question en profita pour exposer à ses interlocuteurs le danger des sanctions qui seraient, disaient-ils, « contre-productives ».

A Paris, on les écouta attentivement. Les délégués de l'apartheid furent reçus non seulement par des hommes d'affaires, mais aussi par des représentants du gouvernement. Lorsque les Noirs d'Afrique du Sud réclament de

toutes leurs voix, baillonnées, après de la communauté internationale des sanctions globales et obligatoires, est-il normal de ne pas les entendre ? Est-il normal que l'argent continue à n'avoir aucune odeur ? Est-il normal, humain, politiquement défendable et éthiquement valable que la France compte parmi les huit premiers partenaires commerciaux de Pretoria ?

En ce mois de mars, où nous allons célébrer la Journée Internationale contre le racisme, il serait souhaitable que tous les antiracistes, à titre individuel et au titre de leurs organisations, prennent des initiatives pour boycotter les produits sud-africains. Nous publions ici la liste mise au point et diffusée par le MRAP des produits dont nous sommes sûrs qu'ils proviennent d'Afrique du Sud. Boycottons-les le plus massivement possible ! □

### MANGER, BOIRE, FUMER

#### Fruits

Oranges, citrons, pamplemousses : *Outspan*.

Avocats : *Westphalia*.

Pommes *Granny Smith*, prunes, poires *Beurre Bosce* et *Packham*, raisins : *Cape*.

#### Conserves

Ananas : *Sun Dor*, *Gold Dish*, *Singora* ou *Majestic*.

Salades de fruits : *Libby's*, *Regina*, *Singora*, *DC*, *IXL* ou *Sun Dor*.

Pêches : *Gold Dish* ou *Sun Dor*.

Olives : *Southern Pride*, *Singora* ou *Sun Dor*.

Raisins : *Bayerwald*.

Autres marques sud-africaines : *Gold Reef*, *Silver Leaf*, *Summit*, *Kco*, *Armour*, *Kioof*, *Pearl*.

#### Fruits et spiritueux

Fleurs du Cap, *Pearl*, *Sainsbury*, *Stellenbosch*, *Huguenot Heritage*.

#### confiseries

*Rowntree's*.

#### Bière

*Lion*.

#### Tabacs

*Rothmans*.

### LES BANQUES DE L'APARTHEID

C'est la quasi-totalité du système bancaire français qui est engagée dans le soutien à l'apartheid. Chacun peut donc demander à sa banque des comptes à ce sujet. Mais il en est quatre qui méritent particulièrement d'être signalées, celles figurant parmi les douze premières banques du monde qui font le plus d'affaires avec l'Afrique du Sud. Dans l'ordre : la *Compagnie financière de Paribas*, la *Compagnie financière de Suez*, le *Crédit Commercial de France*, la *Société Générale*.

### LE CARBURANT DE LA PRESSION

De nombreuses compagnies pétrolières alimentent la machine économique de l'apartheid. Total a le triste privilège d'être le fournisseur attitré de la police et de l'armée sud-africaines, qui se livrent quotidiennement à la répression féroce que l'on sait (1 500 morts en 20 mois, soit en moyenne près de 20 par semaine). Pensez-y en faisant le plein de votre voiture.

### TRANSPORTS POUR BOTHA

La seule compagnie aérienne française qui organise régulièrement des liaisons avec l'Afrique du Sud est UTA. Elle transporte notamment, à des tarifs préférentiels, les fruits sud-africains. □

APAR - HEID

END CONSCRIPTION CAMPAIGN,  
UN TOUT RECENT MOUVEMENT  
DE JEUNES BLANCS  
OBJECTEURS DE CONSCIENCE.

## ■ USA : ANTISEMITES

La ligue de défense juive *B'nai B'rith* a indiqué, mardi à New York, que les actes de violence antisémite, principalement ceux de vandalisme, ont augmenté de 21 % aux Etats-Unis, au cours de l'année 1987, avec un bond de 121 % en Californie où l'implantation de skinheads, sectateurs du nazisme, est particulièrement nette. C'est à New York, où réside une forte communauté juive, que les actes de vandalisme et de profanation antisémites restent les plus nombreux.

## □ SEPT PAGES !

Amnesty international vient de publier un document sur la situation des droits de l'homme en Europe occidentale. Un rapport de vingt pages qui en consacre sept à la France. Expulsions, extraditions de réfugiés basques, répression des objecteurs de conscience... le dossier est lourd. On attend avec intérêt les déclarations et les actions de Claude Malhuret, secrétaire d'Etat aux Droits de l'homme. On peut trouver ce dossier à Amnesty, 4, rue de la Pierre-Léevée, 75011 Paris. □

## ■ PROVOCATEURS

On trouve actuellement dans le métro parisien nombre de graffiti antisémites. Beaucoup d'entre eux font allusion à la répression israélienne dans les territoires occupés : « Sales juifs, les Arabes se vengeront », « Juifs nazis », « Egorgeons les juifs »... Certaines de ces inscriptions se réclament même de l'OLP. Outre que ces mots d'ordre ne sont ni ceux des Palestiniens, ni de ceux qui luttent contre la répression en Israël et dans les territoires, leur caractère antisémite est odieux. C'est une politique d'Etat, celui d'Israël, qui est à l'œuvre contre le peuple palestinien. Se tromper (volontairement ?) de cible, et en des termes odieux, ça n'est ni aider le peuple palestinien, ni œuvrer pour la recherche de solutions justes. C'est agir en provocateurs que d'employer ces mots. Qui donc a intérêt à voir la haine et l'incompréhension perdurer ? □

## ■ L'APARTEID FRAPPE A NOS PORTES

Qu'est-ce qui différencie un élève qui monte de plein droit dans un transport scolaire d'un autre qui n'y aura plus accès que sous condition ? Question à mille francs, à laquelle répond, en tout apartheid hexagonal assumé, le président du Conseil général du Morbihan. Il rappelle dans une lettre datée du 12 novembre dernier, à l'inspecteur d'Académie une décision prise par le bureau du CG, le 9 décembre 1985. Lors de cette séance, ces super-élus avaient « assimilé (sic) les déplacements des élèves de nationalité étrangère au transport des usagers autre que scolaires ». Ce qui signifie, précise l'historique missive, que les « intéressés » — les gamins — paieront le prix fort (139 F par mois) et qu'ils « ne peuvent être admis dans les véhicules que dans la limite des places disponibles, sans modification de la consistance du service ».

Non, nous ne sommes pas à Johannesburg, mais... « Il me serait agréable, termine le brave décideur du Morbihan, que vous puissiez diffuser cette information auprès des chefs d'établissement (publics et pri-

vés) du département ».

L'information (la collaboration ?) consistant pour ceux-ci à déposer une demande auprès de l'organisateur du service (la Commission départementale des transports). En somme, le relais sera ainsi assuré entre ceux qui savent l'origine d'un enfant et le transporteur qui aura ainsi le loisir de laisser sur

le trottoir l'élève non-conforme. Le MRAP a adressé à l'heure où nous mettons sous presse, un courrier au préfet du Morbihan, au ministre de l'Intérieur, et à l'inspection académique, afin de protester contre « cette violation flagrante de la loi française contre le racisme du 1<sup>er</sup> juillet 1972 ». □

A quand les bords de mer réservés aux Français ?



## ■ LE PASQUA RETROACTIF EST ARRIVE

La loi Pasqua continue de frapper aveuglément. Pire son application devient rétroactive. Le Conseil d'Etat a annulé un arrêt du tribunal de Lyon rendu le 1<sup>er</sup> avril 1987 qui, faisant jurisprudence, ne permettait pas la rétroactivité de la machine pasqualienne. La fabrication in vitro des étrangers expulsables va passer à une vitesse supérieure. Un cas parmi d'autres : fils d'un ancien combattant de l'armée française, Khaled, 22 ans, tunisien, a été conduit à l'aéroport à la sortie de la prison de Belfort où il purgeait une peine de prison de quatre mois pour des faits qui remontent à 1985 ! Bien qu'il se soit tenu tranquille depuis cette date, qu'il ait toujours vécu en France, qu'il ne parle pas un mot d'arabe, qu'il n'ait pas de

famille susceptible de l'accueillir, on ne lui reconnaît pas le droit de vivre ici, ni de s'amender. Tu as fauté, dégage ! La loi du talion vue et corrigée par nos khomeynistes locaux ! Khaled n'a pas voulu partir. Il s'est débattu et insulté les policiers. De l'aéroport, on l'a emmené au tribunal où il est jugé pour ses insultes aux représentants de l'ordre. C'est à se demander qui trouble l'ordre de quoi... □



## ■ JAUNE EGALE BLANC

Quand un homme d'affaires japonais se présente au pays de l'apartheid, dans quelle « couleur » le classe-t-on ? Mansuétude sonnante et trébuchante oblige, Pretoria lui applique un traitement de faveur : il est considéré comme un « blanc honoraire » et de ce fait... autorisé à habiter dans les quartiers réservés aux Blancs. Malgré ses dénégations de surface, l'Empire du Levant s'est sali la face : le Japon est le premier partenaire, client et fournisseur, de l'Afrique du Sud. Huit cents hommes d'affaires japonais y sont installés. Tokyo n'a pas d'ambassadeur à Pretoria, refuse tout échange sportif et culturel, mais cela n'empêche pas Toyota et Nissan de monopoliser 60 % du marché automobile sud-africain. □

# MIN FIL BEIT ?

Les conséquences de la révolte des territoires occupés et de la répression brutale contre les Palestiniens agissent en ondes de choc. En Israël, bien sûr, mais aussi dans toutes les communautés juives. Et d'abord dans la plus grande, aux Etats-Unis.

Les troupes israéliennes dans les territoires occupés viennent de se voir distribuer un lexique en arabe. Pas dans le but de discuter et promouvoir les échanges, ni pour tenter d'apaiser les tensions : *Min fil beit* (qui est à la maison) ? *Iftah el bab* (ouvre la porte) ! *Irfa aydek* (mains en l'air) ! *Kazzeb* (menteur) !...

Il y en a long comme ça, et le tout situe bien le climat de l'intervention de l'armée israélienne face aux Palestiniens désarmés. Pour beaucoup, ce vocabulaire rappellera celui en vigueur pendant la guerre d'Algérie où l'armée française fit de ses hommes des soldats. La dérive des militaires israéliens est aussi inquiétante, toutes proportions gardées. On tirera moins, désormais, sur les Palestiniens, ça fait mauvais effet devant l'opinion internationale. « Cassez leur les os ! », demandent donc les dirigeants israéliens qui ont compris qu'au-delà d'un certain nombre de fractures, il devient difficile à un Palestinien de continuer à manifester. Mais les matraques, ça casse sur des peaux aussi dures, aussi habituées à encaisser. Alors, l'armée vient de commander dix mille matraques neuves, d'urgence. Il se trouve que le menuisier chargé de la commande emploie des ouvriers palestiniens. Les matraques, ils ne les feront pas, bien sûr. Face à cette politique des dirigeants israéliens, soutenus par une large part de leur opinion publique chauffée à blanc, il y a pourtant des voix différentes. Plusieurs dizaines de milliers de citoyens israéliens ont manifesté pour la paix à Tel-Aviv contre la répression anti-palestinienne et pour une Conférence internationale. Ils étaient 40 000 selon le quotidien israélien *Haaretz*, 30 000

Arabes d'Israël se réunissant, eux, à Nazareth. A l'échelle du pays, c'est énorme, sans précédent depuis les manifestations contre l'invasion du Liban en 1982. Tous les slogans insistaient sur ce qui est de l'intérêt même des Israéliens d'évacuer les territoires : « L'occupation pourrait Israël, libérons-nous des territoires occupés... »

Par ailleurs, trois cents jeunes soldats auraient refusé de servir en Cisjordanie et Gaza. En 1982, d'autres avaient refusé d'aller faire la guerre au Liban. Autrefois isolés, ces « refusniks » sont encore montrés du doigt, peu nombreux, mais leur mouvement pose question : ils se déclarent prêts à défendre Israël contre toute agression (et ils l'ont fait dans le passé), mais refusent de faire du maintien de l'ordre colonial hors des frontières. Certains font de la prison, perdent le bénéfice de leur année universitaire, restent incompris de leurs proches. Ils continuent, pourtant, avec le mouvement « *Il y a une limite* » de se battre pour que leur pays ne soit plus oppresseur et que leur armée ne soit plus une milice d'occupation. D'autres Israéliens — juifs et intellectuels pour la plupart — ont publié une pétition dans les journaux

israéliens : « Pendant toutes ces années, on nous a appris à nous boucher les oreilles, à étouffer tout sentiment, à faire comme si tout cela ne nous concernait pas... On nous a amené à vivre dans la crainte, la peur, la violence et le racisme... »

## C'est triste !

Les répercussions, dans l'opinion publique internationale des violences commises par l'armée en Palestine, n'ont pas pu ne pas avoir d'écho dans la diaspora juive. Si en France, on en est le plus souvent resté au « *Mon Dieu que c'est triste* », voire à l'utilisation de la violence physique et verbale contre les juifs manifestant pour des négociations devant l'ambassade d'Israël à Paris, il en va différemment aux Etats-Unis. Plusieurs journalistes de renom, et jusqu'ici sans états d'âme devant les violences commises, ont émis des réserves parfois assez dures sur la politique actuelle du gouvernement israélien et son affirmation de vouloir réprimer jusqu'au bout. La réaction la plus percutante fut celle du cinéaste Woody Allen. « *En tant que partisan d'Israël et en tant que l'un de ceux qui ont toujours été révoltés par les hor-*

reurs infligées à cette petite nation par ses voisins(...), je suis horrifié par le traitement infligé par les juifs aux Palestiniens émeutiers, a-t-il déclaré. Dites ! les copains, est-ce que vous déconnez ? La bastonnade des gens par des soldats pour en faire un exemple ? Briser les mains des hommes et des femmes afin qu'ils ne puissent plus lancer de pierres ? Comprenez bien, s'il vous plaît, que je n'ai pas de sympathie pour la manière dont les Arabes ont traité les Israéliens. (...) Mais, est-ce que je lis les journaux correctement ? A-t-on bloqué l'approvisionnement en nourriture et en médicaments pour rendre une communauté rebelle « mal à l'aise » ? A-t-on d'abord tiré de vraies balles pour contrôler les foules, et des balles en plastique seulement après que les Nations unies eurent protesté ? Parlons-nous de brutalité et même de tortures entérinées par l'Etat ?...

« *Peut-être, pour tous ceux d'entre nous qui sont enracinés dans la volonté qu'Israël doit continuer à exister et à prospérer, l'obligation est de parler ouvertement et d'utiliser toute méthode de pression — morale, financière et politique — pour porter un coup d'arrêt à ce cheminement pervers.* »

De telles réactions, nul doute que le régime israélien y soit attentif, car ce qui meurt aussi dans les rues de Gaza, c'est une conception idéale d'Israël, jusqu'ici largement partagée. Et l'on n'a sans doute pas encore fini d'encaisser, en Israël, le choc d'une politique gouvernementale de répression aveugle qui divise la société israélienne et fissure chaque jour plus largement le consensus international dont bénéficiait le pays. □

RENE FRANÇOIS

Manifestation de La paix maintenant, à Tel-Aviv, fin janvier



## UN BON RACISME ?

**Le Club de l'Horloge, c'est la boîte à idées de l'extrême droite et d'une grande partie de la droite. Quand il parle d'antiracisme, autant y aller. Et l'on assiste alors à un gala de perversion des mots et des concepts.**

Plus de 200 personnes assistaient le week-end du 23-24 janvier au XIV<sup>e</sup> colloque du Club de l'Horloge intitulé *Antiracisme et Identité*. Selon les orateurs, l'antiracisme ne relèverait que d'une supercherie sémantique au service de ces « professionnels de l'antiracisme » que sont le MRAP, la LICRA, SOS-Racisme... Après avoir posé le racisme comme un fait incontournable (l'homme est et sera toujours un loup pour l'homme), l'antiracisme est à son tour disqualifié comme utopique. Il ne saurait être qu'un racisme travesti.

Resterait donc seulement à choisir quel racisme on veut promouvoir. La démarche antiraciste se voit alors partagée entre deux camps : il y aurait un antiracisme « instrumental » forgé par « les lobbys de l'immigration » et un « antiracisme légitime », celui du Club de l'Horloge et d'un certain nombre de Français. L'antiracisme instrumental, type MRAP, est qualifié de « racisme antifrançais », puisqu'il serait une tentative de subversion de la culture française par des cultures allogènes (essentiellement musulmanes, préciseront la plupart des orateurs) au nom de la valorisation de toutes les cultures. Ce serait le racisme de certains Français contre d'autres Français, une nouvelle forme de complot ou de guerre civile. A cet antiracisme instrumental le Club de l'Horloge oppose un antiracisme légitime — ou



Jean-Yves Le Gallou, du Club de l'Horloge.

racisme légitime — prônant lui aussi le respect des différences, c'est-à-dire, pour le Club de l'Horloge, la reconnaissance pour chaque culture d'un territoire particulier — à l'image des bantoustans d'Afrique du Sud. A son avis, la société multiculturelle ne saurait être qu'un leurre (voir le Liban, le Sri Lanka, l'Inde... rappelleront les orateurs) : c'est le lieu de conflits mortels pour chaque culture. L'Inde des castes avait su gérer, selon Michel Leroy se fondant sur les travaux de l'indianiste Alain Danielou, les différences culturelles par l'instauration d'une hiérarchie entre les hommes, de spécialisations héréditaires et d'un principe de répulsion entre les castes... Le racisme, affirme-t-il, ne surgira en Inde qu'avec la fin des formes anciennes de hiérarchie et avec l'idéologie éga-

litaire. Revenir à un système profondément inégalitaire apparaît ainsi comme essentiel pour le Club de l'Horloge pour lutter contre les conflits culturels. Autre moyen de lutter légitimement contre le racisme : la suppression de la Loi Pleven de 1972 et le retour à la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse. S'il n'est plus de bon ton de parler de « différences raciales », le Club de l'Horloge résout la difficulté en leur substituant les « différences culturelles ». Il s'agit aussi pour lui d'aider certaines nations européennes à se déculpabiliser d'un passé trop lourd. « L'Occident n'a pas le monopole de la discrimination », affirmera Michel Leroy, secrétaire général du Club. C'est bien là que voulait en arriver ce XIV<sup>e</sup> colloque : justifier et fonder un « bon racisme ».

## ■ MALIK : LE « PETIT CASSEUR » ET LES CRAPULES

« On se souvient de la mort du petit casseur gauchiste nommé Malik Oussékine. Malgré son état de santé lamentable, il n'avait pas hésité à attaquer en pleine nuit les forces de police chargées du maintien de l'ordre et de la sécurité... Le monde politico-médiatique avait insisté sur la nationalité française du petit casseur. Or, s'il a été dispensé du service militaire, ses frères ont tous, sans exception, choisi de faire le leur en Algérie... »

Ce texte bas, mensonger et raciste, a été publié par le Front national dans son hebdo *National-83*. Un véritable appel au meurtre posthume. « Des Français comme Malik Oussékine, on peut facilement s'en passer », poursuit ce torchon haineux écrit à la matraque. Que ces marchands de haine se rassurent : des matraqueurs à moto se sont déjà chargés du sale boulot. Les crapules les justifient. □

## ■ METRO : COMMERCANTS ARABES, OUT !

Quarante-quatre commerçants vendant des fruits et légumes dans le métro parisien, et qui ont l'inconvénient d'être tous arabes, sont condamnés au chômage. La société Prometro, mandataire exclusif de la RATP, en a ainsi décidé. Celle-ci se base sur un cahier des charges dont les intéressés n'ont pris connaissance qu'un mois avant le « verdict ». Et cela, malgré le caractère totalement légal de l'activité de ces travailleurs. Les personnes pressées, bien contentes de pouvoir acheter sur leur trajet des mandarines ou des kiwis, en feront les frais. L'Association des commerçants des transports souterrains (ACTS 2, rue de l'Exposition, 75007 Paris), a entamé une action pour exiger l'annulation de la mesure, ainsi que l'ouverture de négociations entre les commerçants et la RATP. □

## ■ L'AFFAIRE PAPON CONTINUE

Dans l'affaire Papon, ancien préfet poursuivi d'une plainte pour « crimes contre l'humanité » pour son rôle dans la déportation de juifs sous l'occupation, le tribunal de Bordeaux vient de rejeter la demande du Parquet d'une « expertise historique ».

Le ministère public avait invoqué le besoin de resituer l'affaire dans son cadre pour mieux comprendre le rôle de l'ancien préfet, sous l'occupation nazie.

Pour les parties civiles (MRAP, LICRA, LDH et victimes), on considérerait que cette demande était une manœuvre de procédure destinée à retarder encore d'éventuelles inculpations. Déjà, en 1982, la procédure avait été annulée, tout se passant comme si Maurice Papon ne devait jamais être jugé.

Avec la décision de Bordeaux, les choses reprennent leurs cours. D'autant que le magistrat instructeur a déclaré qu'il allait maintenant aborder « une phase active d'instruction » avec convocation des parties civiles.

Il serait temps : les trente et une victimes de déportations qui ont porté plainte contre Maurice Papon, restent à ce jour, inculpées de « dénonciation calomnieuse ». Depuis 1985 !

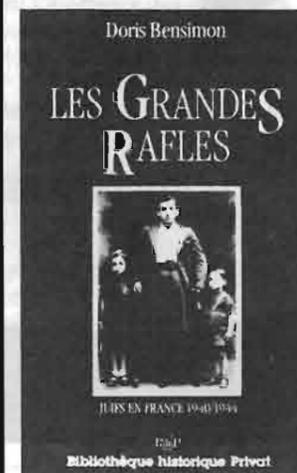
## □ PREMIERE MANCHE : GAGNE

Soutenu par un large collectif — dont le MRAP — le Comité des résidents du foyer Bisson a remporté la première manche du bras-de-fer qui l'opposait depuis plusieurs mois au BAS (Bureau d'aide sociale) de Paris. Celui-ci avait assigné en justice l'ensemble des résidents dont il demandait l'expulsion.

Le tribunal administratif a tranché courant février : le BAS a été débouté. Bénéficiant de la solidarité des autres foyers pour s'opposer à la politique d'exclusion et d'expulsion de la Mairie de Paris, de la présence de plus de 500 personnes lors de la manifestation

### Doris BENSIMON LES GRANDES RAFLES Juifs en France 1940-1944

Au lendemain du procès Barbie, une synthèse réalisée à partir des sources les plus récemment disponibles.  
1 vol. 13,5x21, 148 pages, 85 F.



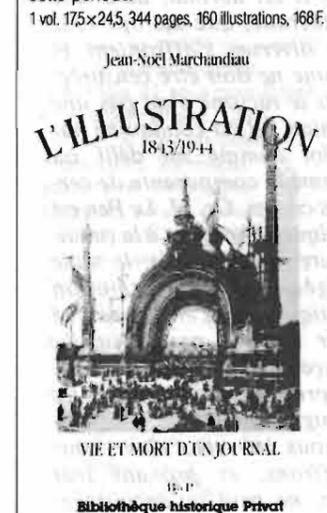
### Michèle SALINAS L'ALGERIE AU PARLEMENT 1958-1962

Quatre années de débats parlementaires sont analysées dans ce livre qui offre une lecture originale et neuve du conflit algérien.  
1 vol. 16x21,5, 256 pages, 135 F.



### Jean-Noël MARCHANDIAU L'ILLUSTRATION 1843-1944

**Vie et mort d'un journal**  
Voici l'histoire d'un magazine enfanté dans la joie, en 1843, et mis à mort en 1944. Un siècle d'Histoire vécu au quotidien dans la salle de rédaction d'un organe de presse à plus d'un titre exemplaire de cette période.  
1 vol. 17,5x24,5, 344 pages, 160 illustrations, 168 F.



Bibliothèque historique Privat

CHEZ VOTRE LIBRAIRE  
ou Privat 14, rue des Arts, 31068 Toulouse Cedex. Tél. 61 23 09 26

**Privat**

## □ LILLE : LE RECTEUR EST UN BON

Après divers incidents racistes, dont des distributions de tracts antisémites, aux portes d'établissements scolaires, les autorités de tutelle ont réagi. Dans une lettre-circulaire, le recteur de Lille souhaite,

« Vis-à-vis des élèves d'origine étrangère et de leurs parents, un comportement chaleureux, attentif et compréhensif ». Le rectorat demande que les enseignants soient vigilants contre tout « risque de développement d'idéologies racistes et antisémites... de rejets, d'exclusion ou a fortiori de violences basées sur des considérations

d'opinion, d'origine, de couleur ou de religion ». Il affirme enfin que l'école doit « former de futurs citoyens responsables... avec la volonté de respecter la personnalité de chacun et de nous enrichir mutuellement de nos différences ». C'est le minimum, mais par les temps qui courent, ça fait plaisir à entendre. □

de soutien du 23 janvier, les travailleurs immigrés du foyer Bisson poursuivent leur revendication. Le BAS introduira probablement un recours.

Après la disparition en l'espace de dix ans de huit foyers gérés par le BAS, la tentation est trop grande de poursuivre une bien mauvaise tradition. □

## □ JUIFS D'URSS : REÇUS A L'AMBASSADE

Le Comité de solidarité avec les juifs d'URSS nous informe que sa présidente, Aviva Koutchinsky, sera reçue chaque mois à l'ambassade soviétique de Paris.

La présidente du CSJU, qui sera à chaque fois accompagnée de personnalités françaises, s'est déclarée satisfaite de la décision soviétique.

Elle a cependant souligné que son association continuerait son action pour l'ouverture des frontières aux juifs d'URSS. □

## BLOQUER LE STARTER

Le Pen candidat ? Bien sûr, la déclaration d'intention est affichée, encore lui faudra-t-il réunir les cinq cents signatures nécessaires. Le leader de l'extrême-droite dispose d'environ trois cent cinquante mandats de ses députés, Conseillers généraux et régionaux. Il lui faut donc débaucher près de deux cents élus non inscrits au Front national.

Et c'est tout le sens de la démarche du MRAP que d'empêcher cela. Le MRAP a choisi de s'adresser à tous les maires de France, en leur demandant de refuser leur paraphe à un candidat ouvertement xénophobe et qui tient des propos racistes.

... « Il est normal, dans une démocratie, que des opinions très diverses s'affrontent et aucune ne doit être censurée. Mais le racisme s'est pas une opinion ; il est condamné par la loi comme un délit ou comme la composante de certains crimes. Or, M. Le Pen est l'unique prétendant à la candidature présidentielle, le seul dirigeant d'une formation politique qui ait été condamné pour racisme par la justice française... »

La propagande désignant les immigrés comme responsables de tous les maux dont nous souffrons, et prônant leur rejet, ne peut qu'encourager les violences à leur rencontre. On notera que dans un certain nombre de cas, les auteurs de meurtres racistes sont des adeptes du Front National (à Menton, Chateaubriant, Haubourdin, Cannes, Albertville). Dès lors que les problèmes économiques, sociaux et politiques sont abordés en terme d'intolérance et d'exclusion, il y a danger pour la démocratie... »

Cette candidature à la présidence de la République accroît ses moyens pour répandre sa propagande mensongère et donnerait à l'étranger une image négative de la France. Peut-être, sans approuver le discours et les méthodes de M. Le Pen, pensez-vous que c'est aux électeurs qu'il revient de se prononcer. Mais on ne peut assurer les valeurs républicaines en soutenant un homme

qui ne fait que les bafouer. Quoi qu'il arrive, ne craignez-vous pas, si vous donnez votre signature à M. Le Pen, que votre nom reste associé à ses entreprises périlleuses d'aujourd'hui, peut-être de demain ?... Nous voulons croire que vous refuserez d'accomplir un geste préjudiciable aux idéaux de liberté, d'égalité et de fraternité, qui fondent la tradition, les luttes et les espoirs de notre peuple. »

Signeront ? Signeront pas ? Personne ne pourra dire qu'il a accordé son aval, son parrainage à Le Pen sans savoir : le MRAP fait également circuler un dossier très complet sur les déclarations racistes et les condamnations de Jean-Marie Le Pen. Un raciste en course ? Il faut tout faire pour bloquer le starter. □



Ces dessins sont extraits de l'Album de Pat, édité avec la collaboration du MRAP-Dreux.

## ■ ET DE DEUX !

Condamné fin septembre 87 par le tribunal de Nanterre pour ses déclarations sur les chambres à gaz, Le Pen avait fait appel de cette décision. Plaidant la « liberté d'expression » face aux avocats des parties civiles (MRAP, LICRA, Tsiganes...), les défenseurs du Front national n'ont pas eu plus de succès devant la 14<sup>e</sup> Chambre d'appel de Versailles. Mieux encore, les juges d'appel ont ajouté à leur condamnation le versement de mille francs à chacune des douze parties civiles.

L'arrêt rendu par la Cour stipule que les « propos litigieux (le point de détail...) portant atteinte à des valeurs aussi fondamentales que le souvenir des victimes des génocides, le culte des morts et les convictions profondes et respectables de la quasi-unanimité de l'opi-

nion publique, ont été tenus au cours d'une émission de radio-diffusion à grande audience, sans que la contradiction ait pu être immédiatement et efficacement apportée ».

M<sup>e</sup> Wagner, l'avocat de Le Pen avait, lui, défendu que la liberté d'expression devait jouer « sans contrainte, surtout lorsqu'elle repose sur une recherche historique, la critique étant indispensable à la liberté de penser dans une démocratie véritable ».

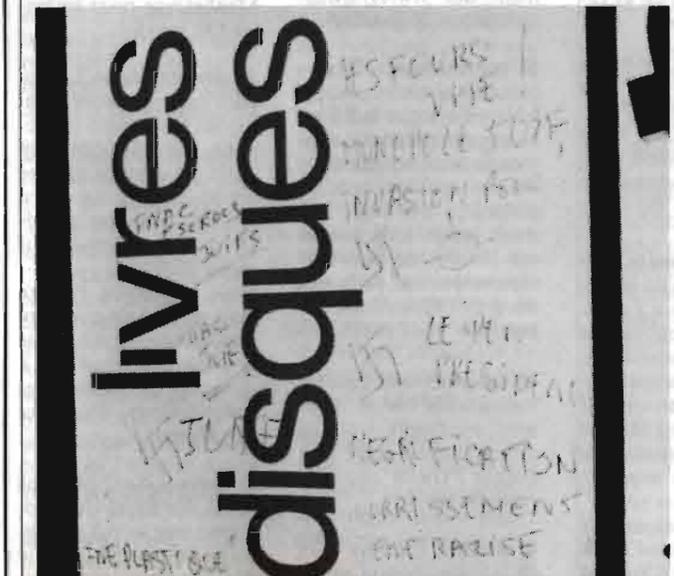
En clair : Le Pen persiste et signe, continuant aussi de considérer que les thèses des « historiens » révisionnistes, qui nient l'existence des chambres à gaz ont une quelconque crédibilité. L'avocat du chef du FN a d'ailleurs annoncé son intention de se pourvoir en cassation. □

## ■ LE PEN : LES REPUBLICAINS S'INTERROGENT

Le Parti républicain va sortir un livre sur *La question Le Pen*, avec des contributions d'intellectuels et de journalistes, comme Philippe Sollers, Serge Klarsfeld, Jean-Edern Hallier, Jean-François Kahn,

Guy Sorman... et d'autres encore. Côté politique, c'est à Jean Lecanuet, Jean-Claude Gaudin, Michel Noir ou Bernard Stasi que le parti de François Léotard a fait appel. □

Le Pen reçu pour la quatrième fois à *L'heure de vérité*, et voilà le travail : des inscriptions racistes et antisémites faites la nuit même sur les murs du centre commercial de Saint-Denis. Le Pen président ? Voilà le programme que les skins qui le suivent voudraient lui voir appliquer... Le comité de Saint-Denis du MRAP va porter plainte contre les auteurs de ces inscriptions.



■ **PITEUSE AFFAIRE** Les expulsés iraniens arrivent à la base militaire d'Evreux, de retour du Gabon où ils avaient été expulsés. Sept d'entre eux sont autorisés à demeurer en France; les autres, parmi lesquels trois Kurdes de Turquie, sont accueillis par l'Espagne. M. Pasqua avait pourtant juré ses grands dieux que rien ne le ferait revenir sur sa décision ! (14 janvier).

■ **DECES.** Décès de Sean MacBride à Dublin, à l'âge de 83 ans. Cet avocat fut ministre des Affaires étrangères de son pays au lendemain de la guerre et, treize ans durant, président d'Amnesty International et doublement honoré pour son action en faveur de la paix par le prix Nobel en 1974 et par le prix Lénine en 1977 (15 janvier).

Nantes rejette la requête de M. Henri Roques tendant à ce que soit rapportée l'annulation de la soutenance de sa thèse qui tend à nier l'existence des chambres à gaz pendant la Seconde Guerre mondiale. Depuis l'annulation de sa soutenance de thèse, en juillet 1986, M. Roques ne peut plus se prévaloir du titre de docteur de l'université de Nantes (18 janvier).

à droite, à l'exception de Raymond Barre et du candidat gaulliste. » (24 janvier).

■ **ANNIVERSAIRE.** Le Comité Olympique du sport non raciale en Afrique du Sud (SANROC) fête son 25<sup>e</sup> anniversaire (24 janvier).

■ **ENCORE !** Un policier d'Echirolles, dans la banlieue de Grenoble, tue un jeune Gitan de 18 ans d'une balle dans le cou. Selon la sûreté urbaine de Grenoble, le policier a tiré en état de légitime défense (24 janvier).

■ **MISKITOS.** A la tête d'une délégation Miskito de neuf personnes, Brooklyn Rivera, dirigeant du mouvement indien au Nicaragua, arrive à Managua pour engager des pourparlers de paix et pour négocier l'autonomie des Miskitos avec les dirigeants sandinistes (24 janvier).

■ **SALIM RETROUVE.** Salim Mammeri, le jeune homme de 17 ans, fils d'un couple franco-algérien qui a refusé de rentrer en Algérie après avoir passé ses vacances de fin d'année en France chez sa mère, déclare qu'il est prêt à retourner voir son père à condition d'avoir la « garantie » de pouvoir revenir en France.

Le non-respect des engagements pris de Selim risquait de freiner le mouvement des visites transfrontières (26 janvier).

■ **REPARATIONS.** On apprend de plusieurs sources à New York que la République démocratique allemande mène actuellement des conversations avec les dirigeants des organisations juives américaines sur l'octroi de possibles réparations aux juifs victimes de l'Holocauste (26 janvier).

■ **EMIGRATION.** Le mathématicien Naum Meiman, « refusnik » depuis douze ans, est autorisé à quitter l'URSS pour Israël (26 janvier).

■ **ASSEZ !** Enorme succès des manifestations or-

ganisées à Paris et dans toute la France contre Jean-Marie Le Pen qui passait le même soir à l'émission télévisée *L'heure de vérité* (27 janvier).

■ **HISTOIRE TELEVISEE.** Un jeune Noir de Soweto qui avait raconté récemment, au cours d'une émission de télévision, comment il avait été torturé par la police durant sa détention, est retrouvé mort avec une balle dans la tête cinq jours après avoir été interrogé par la police au sujet de sa prestation à la télévision (27 janvier).

■ **LE RETOUR DE LA FANE.** Relevé dans le *Journal officiel* du 27 janvier 1988 : « Par décision n° 67 077 du 26 juin 1987, le Conseil d'Etat, statuant au contentieux, a annulé le décret du 24 janvier 1985 portant dissolution de l'association *Fédération d'action nationale et européenne (FANE)*. »

Eh oui, il s'agit de l'ancien groupuscule néo-nazi qui signa notamment l'attentat contre le siège du MRAP le 26 juin 1980. Son dirigeant, Marc Fredriksen, fut auparavant membre du Front national de Jean-Marie Le Pen (27 janvier).

■ **ARRETE.** Le meurtrier d'un ouvrier algérien, tué le 9 janvier dernier à Béziers (Hérault) est arrêté : Pierre Castain, un peintre en bâtiment de 36 ans a déclaré avoir agressé deux Maghrébins pour les voler (30 janvier).

■ **IMMIGRATION.** Le Comité intergouvernemental sur les migrations de Genève indique que 658 Juifs soviétiques ont été autorisés à émigrer en janvier, ce qui est le chiffre le plus bas depuis neuf mois. Mais le Comité déclare qu'il est trop tôt pour dire que le chiffre reflète une nouvelle politique visant à diminuer le nombre des autorisations d'émigrer (1<sup>er</sup> février).

■ **VETO.** Aux Nations unies, les Etats-Unis opposent leur veto à un projet de résolution (adopté par les 14 autres mem-



Le bateau de l'amitié, qui devait ramener cent trente-trois Palestiniens en Israël, ne partira pas. Le ferry Sol phryne, pressenti pour le voyage, a été gravement endommagé par une charge explosive le 15 février.

Le 24 janvier, en Afrique du Sud, se déroulaient les obsèques de Percy Qoboza, rédacteur en chef de *City Press*, l'hebdomadaire le plus lu par les Noirs de ce pays, et critique virulent de la politique de ségrégation, mort d'une maladie de cœur. La police avait interdit drapeaux et pancartes ainsi que tout discours

L'AMBASSADEUR

ETAIT

NOIR

la sympathie des cercles politiques sud-africains. Comme tous les autres ambassadeurs, Edward J. Perkins, qui est le premier ambassadeur noir en Afrique du Sud, a sa résidence officielle dans une banlieue bourgeoise blanche de Johannesburg. Il n'était là que depuis novembre 1986 et déjà, en octobre 1987, ses

voisins menaçaient d'engager des poursuites légales contre lui. Le leader de l'opposition du voisinage affirme que l'ambassade a été convertie en *country club*.

Les week-ends, le bruit émanant des cours de tennis, de la piscine et des piques-niques vous mettent les nerfs à bout. A une occasion, un orchestre des Marines a même joué du jazz dixieland à tout rompre pendant toute une après-midi ! □

■ **CHEZ LE PROCUREUR.** Trente jeunes de la cité HLM de Villiers-le-Bel (Val-d'Oise) et leurs familles manifestent au Palais de justice de Pontoise pour exiger du procureur de la République que soient reçues leurs plaintes après la véritable chasse aux jeunes et aux immigrés à laquelle se sont livrés contre eux les policiers dans la soirée du 23 décembre. Cinq jeunes avaient été mordus par un chien policier et une jeune fille avait eu le coude brisé (15 janvier).

■ **TRANSFERT.** La SONACOTRA, organisme de gestion de foyers pour les travailleurs immigrés, envisage de transférer une partie de ses services à des sociétés privées (15 janvier).

■ **EXPULSION.** Daby Pradeep-Kumar, d'origine mauricienne, ancien journaliste à la *Bourgeoisie Républicaine* à Dijon, disparaît lors d'un contrôle d'identité. A la suite de ce contrôle, il fait l'objet d'un arrêté préfectoral de reconduite à la frontière (15 janvier).

■ **MORTALITE INFANTILE.** La mortalité infantile est dix fois plus élevée chez les bébés noirs de moins d'un an que chez les Blancs, en Afrique du Sud. Et le pays dépense sept fois moins pour l'éducation d'un Noir que pour celle d'un Blanc, selon le Comité de l'ONU contre l'apartheid (16 janvier).

■ **THESE ANNULEE.** Le tribunal administratif de

■ **EMIGRATION.** Le dissident juif soviétique, Iossif Begun, quitte l'URSS pour Israël, en compagnie de six membres de sa famille (18 janvier).

■ **L'HONNEUR D'ISRAEL.** Une trentaine d'Israéliens manifestent devant l'ambassade d'Israël à Paris contre la répression dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza (19 janvier).

■ **LA LIE REMONTE.** Un mouvement fondé en décembre dernier à l'occasion du rassemblement pied-noir de Marseille, Fidélité et Renouveau, revendique comme objectif de « réhabiliter l'OAS et de faire reconnaître le bien-fondé de son action ». Le mot d'ordre avancé par ce mouvement est le suivant : « Pas d'ennemi

bres) condamnant la répression dans les territoires occupés par Israël (1<sup>er</sup> février).

■ **MEURTRIERS RACISTES.** A Mobile (Alabama) s'ouvre le procès de deux membres du Ku Klux Klan accusés du meurtre d'un adolescent noir de 19 ans (2 février).

■ **PASQUA EN REPERE.** Neuf ressortissants des îles du Cap-Vert dont quatre avaient été expulsés de France vers le Sénégal le 31 décembre dernier, alors qu'ils étaient en possession de visas, assignent en référé le ministre de l'Intérieur devant la première Chambre du tribunal de grande instance de Paris (2 février).

■ **AGRESSION LEPENISTE.** Des membres de la Jeunesse du Front national (FNJ), armés et casqués, agressent des étudiants de l'université de Paris I Tolbiac. Une vingtaine d'étudiants sont blessés dont trois grièvement. Après le lycée Corot à Savigny-sur-Orge et le lycée Balzac à Paris, c'est la troisième agression du genre en l'espace d'une quinzaine (3 février).

■ **MANIF.** Des milliers de Parisiens défilent de la

République à l'Opéra pour protester contre la répression en Cisjordanie et à Gaza (3 février).

■ **AH BON !** Le chancelier Helmut Kohl indique que la RFA condamne toujours l'apartheid malgré la visite que vient d'effectuer le chef de la CSU Franz-Josef Strauss en Afrique du Sud (4 février).

■ **VOLTIGEURS.** L'organisation du peloton voltigeur motoporté impliqué dans la mort de Malik Oussekiine en décembre 1987 pourrait être revue et corrigée. Le préfet de police de Paris confirme qu'« une nouvelle adaptation des moyens et des méthodes, de cette unité très spéciale, était à l'étude ». (4 février).

■ **EMBARGO.** Le Comité spécial des Nations unies contre l'apartheid exprime sa préoccupation face au développement du commerce entre le Japon et l'Afrique du Sud (14 % d'augmentation de 1986 à 1987) (5 février).

■ **PAS DE VISA.** Pretoria refuse d'accorder un visa d'entrée au poète afrikanner Breyten Breytenbach, qui vit en France et voulait retourner dans son

COLERES NOIRES

Depuis le début de 1988, les Australiens célèbrent en grande pompe le bicentenaire de leur installation sur le continent austral.

Il y a cependant des habitants de l'Australie qui ne participent pas à cette liesse et qui, même, y apportent une fausse note retentissante. Ce sont les aborigènes, ceux qui occupent l'Australie depuis 40 000 ans, ceux dont les convicts débarqués il y a deux cents ans ont bouleversé l'existence. Ils sont 160 000, soit 1 % de la population.

Depuis le début de l'année, les militants indigènes proclament véhémentement leur qualité de premiers occupants du continent. Dès le 1<sup>er</sup> janvier, ils ont conspué le Premier ministre, Bob Hawke.

Le 20 janvier, un millier de personnes ont manifesté à Adélaïde. A Sydney, le 26 janvier, plus de 4 000 aborigènes ont manifesté pendant la parade navale au cours de laquelle les Anglais ont fait don aux Australiens du bateau Endeavour, le premier navire britannique ayant abordé en Australie.

Aux cris de « Deux cents ans de meurtres » ou « l'Australie blanche a une histoire noire », les aborigènes appellent la communauté internationale à reconnaître leur droit de souveraineté sur l'Australie qui, affirment-ils, leur a été volé par les colons européens depuis deux cents ans. □

pays natal pour y être fait docteur honoris causa de l'université du Cap. (8 février).

■ **SHOA A MOSCOU.** Le film de Claude Lanzman, *Shoa*, est présenté à la Maison des cinéastes, dans le cadre du Festival du film français de Moscou, en présence de l'auteur. C'est la première projection en URSS de cette œuvre (8 février).

■ **MENTEUR.** Dans son rapport de 200 pages remis au gouvernement de Vienne, la commission des historiens chargée d'enquêter sur le passé du président autrichien Kurt Waldheim, reconnaît une « certaine culpabilité » de celui-ci, « ne serait-ce que par le simple fait d'avoir été au courant des violations des droits de l'homme commises sur les lieux où il était engagé » et dans la mesure où « par manque de courage », il n'a pas rempli « son devoir humain d'intervenir contre l'injustice ».

Or, Kurt Waldheim a toujours nié avoir été au courant de ces crimes. Ce rapport divise profondément la coalition gouvernementale (8 février).

Agenda réalisé par ROBERT PAC



EMMANUELLE BARBARS

**Femmes de l'immigration... Les questions ne manquent pas. Double handicap, double richesse, double courage ?**

**Qui le sait ? Ces femmes sont à part. De fait. Leur insertion se fait plus lentement, elles passent souvent à côté des grands mouvements sociaux**

**— féministes en particulier — et elles ont pourtant un rôle essentiel.**

**Dans leur famille, dans l'avenir de leurs enfants — nos concitoyens — et dans le quotidien. *Différences* ne pouvait manquer cette différence-là.**



Femmes, immigrées, elles ont fait bouger la société, bousculé des archaïsmes et des poncifs. Le premier d'entre eux, en ce qui les concerne : ni plus ni moins dominées que vous et moi dans leurs rapports aux hommes. Différentes.

Chantal est animatrice dans un centre social. Elle a participé, il y a une dizaine d'années, à des luttes féministes, elle se rappelle : « *Au début, j'étais persuadée que les femmes immigrées, maghrébines en particulier, avaient un statut épouvantable au sein de leur communauté : soumises, dominées, exploitées. Il n'en est rien. Elles ont au contraire un pouvoir énorme, central. Pas toujours reconnu, mais omniprésent. En fait elles sont très fortes.* »

Dossier réalisé par  
RABHA ATTAF et MARIE-JEANNE BERNA

Force, vitalité ce sont des mots qui viennent spontanément quand on demande à des femmes françaises ce qu'elles pensent des femmes immigrées. Quelquefois, ces mots arrivent après un flottement, un court balancement où tanguent encore un certain nombre de clichés. Même point de vue chez Christine, militante au Planning familial : « *Ces femmes vivent parfois dans des conditions très très dures, déplorables et elles tiennent bon, alors que nous, on est amenée à craquer plus facilement. Elles ne baissent jamais les bras.* »

Qu'est-ce qu'elle pense avoir gagné auprès d'elles ? La réponse est nette : « *La couleur, le rythme, elles ont brisé une*

# FEMMES À PART A PART ENTIERE

**Dames respectables de souche polonaise, jeunes Beurres lycéennes : les femmes immigrées apportent de la couleur, de la force, de l'entêtement, des traditions riches.**



EMMANUELLE BARBARAS

**« Le féminisme ? On ne peut pas plaquer un modèle occidental sur une réalité radicalement différente, le champ de réflexion et de luttes est entièrement ouvert. »**

JOSS DRAY

certaine froideur, une grisaille générale. C'est vrai à un niveau concret, les tissus, la forme des fringues, les bijoux, les coiffures, la musique, l'expression corporelle, là elles ont tout bouleversé. Mais, encore plus à un niveau profond, souterrain, elles ont agi comme un révélateur. Christiane hésite, cherche ses mots. « L'identité française, c'était pour moi quelque chose de plat, de neutre, d'uniforme. Les femmes, maghrébines et africaines surtout, ont mis en évidence une différence que j'avais enfouie. Ça a l'air idiot, mais, un jour, je me suis rappelée que ma grand-mère était italienne. C'est une chose que je ne "voyais" plus et qui m'a fait chaud au cœur. Du coup, j'ai regardé autour de moi, j'ai découvert que je n'étais pas la seule. Ça a profondément modifié mon rapport aux gens. Comme si la France se peuplait de couleurs, d'odeurs, d'individus, au lieu d'être une masse informe, homogène. »

Toutes ne vont pas les choses de manière aussi positive. Selon Anne Zelenski, présidente de la Ligue des droits de la femme s'il y a eu « un rendez-vous manqué, c'est bien celui des féministes et des femmes immigrées ». En 1979, au tout début de la révolution en Iran, elle faisait partie des dix-huit femmes qui se sont rendues là-bas pour soutenir la cause des Iraniennes. « Une opération de promotion pour certaines d'entre nous, reconnaît-elle aujourd'hui. Pourtant, d'autres y croyaient fermement. »

Mais au cours d'une visite à un ayatollah, la polémique éclate. Doivent-elles se couvrir d'un tchador en sa présence ? Le faire c'était prendre le risque de perdre sa radicalité, la teinte même du message de solidarité que les féministes voulaient faire passer. Mais ne pas le faire, n'était-ce pas afficher un certain mépris inacceptable de la part de femmes occidentales ?

Le Comité ne se remettra pas de ce dilemme. Il ne verra jamais le jour. Pas plus qu'en France n'existera de grand mouvement regroupant féministes et femmes immigrées. Les premières – trop paternalistes ? – se sont pourtant précipitées au-devant de ce qu'elles croyaient être de nouvelles troupes. Les autres ont reculé devant les avances qui leur étaient faites. « Elles se trompaient d'histoire d'amour, on n'est pas celles que vous croyez, résume avec humour Halima qui milite dans une association de quartier à Montrouge. Et on n'a pas envie de vous ressembler, de copier un mode de fonctionnement qui ne nous concerne pas. »

**Un restaurant à Paris, un moulin à mil à Sayamanna, des poteries au Brésil : voici les « tontines » de Fémin'autres**

Pour elle, « la société française évolue vers un effacement des rôles masculin-féminin, soi-disant asexué, en fait profondément masculin. C'est un cheminement qui convient peut-être à un mode de vie occidental, mais qui n'est pas du tout adapté aux cultures africaines, du Nord au Sud. Dans ces pays, le statut de la femme devra se modifier, mais à nous d'inventer, de chercher comment. On ne peut pas plaquer un modèle de lutte qui partait d'une situation précise, la place de la femme dans le monde occidental, sur une réalité radicalement différente ».

Elle rappelle aussi qu'en France aujourd'hui il y a une priorité communautaire, « lutter pour affirmer son identité, l'éga-

lité des droits, une place équivalente dans la société ». Le reste, son propre statut à l'intérieur de son groupe, c'est en quelque sorte une affaire interne à régler, pour commencer, entre soi.

Si le Comité international des femmes, féministe pur et dur, n'a pas vu le jour, d'autres réseaux qui dépassent les frontières se sont créés, tissés patiemment par des femmes qui n'avaient à donner ni conseils ni analyses ou modèles, rien d'autre que leur solidarité. Des femmes françaises et immigrées qui partent de ce qu'elles vivent quotidiennement, une certaine dépendance économique, et qui décident de s'unir pour créer leur propres moyens de production. Elles ont adopté le système de crédit africain « des tontines ». C'est un procédé d'épargne si important en Afrique, qu'au Sénégal, par exemple, il fait concurrence aux banques. Un groupe, la famille élargie, le village, des dizaines et des dizaines de personnes, se réunissent une ou plusieurs fois par mois et chaque membre décide à chaque réunion d'apporter une certaine somme d'argent, remise à tour de rôle, à une seule personne. « La tontine » s'arrête le jour où chacun des membres du groupe s'est vu remettre l'argent. Une somme parfois considérable.

Les Fémin'autres, une association loi 1901, ont adapté le système. Plusieurs femmes se réunissent, amènent chacune une part, fixée à 500 F, mais, au lieu de les distribuer, les épargnent jusqu'à obtenir l'argent nécessaire pour financer le projet d'une femme. C'est ainsi qu'elles ont participé à la création du restaurant Mansouria (1) à Paris, tenue par des femmes maghrébines, qu'elles ont aidé des Brésiliennes qui ont créé leur propre coopérative d'artisanat au Brésil, et des Maliennes à acquérir, pour leur village de Sayamanna, un moulin à mil. Elles travaillent en ce moment avec le CERFA,

**Parlement Européen**

**Avoir ses propres papiers**

Le 14 octobre 1987, le Parlement européen a adopté une résolution sur la discrimination à l'égard des femmes immigrées. Cette résolution, inspirée par le rapport Heinrich (députée de l'Alliance verte-alternative européenne) sur « la discrimination des femmes dans les dispositions relatives à l'immigration » concerne principalement le droit au séjour autonome des femmes immigrées.

Cette résolution est importante car elle bat en brèche les dispositions en matière d'immigration appliquées par certains pays européens et, notamment, celles concernant le regroupement familial. D'où la demande expresse du Parlement européen à l'adresse de ces pays – comme la France – de réviser leur politique en la matière.

Réaffirmant le droit de réunion des familles, souligné dans plusieurs traités et conventions internationales (Traité de Rome, résolution du 11 juin 1986 contre le racisme et la xénophobie...), les dispositions prises par le Parlement européen sont principalement axées sur les points suivants :

- Les conjoints suivant leur famille – en règle générale des femmes – pourront recevoir un permis de travail et le cas échéant bénéficier d'aides sociales, y compris les conjoints arrivés avec seulement un visa touristique.
  - L'autorisation de faire venir la famille d'un immigré (ou d'une immigrée) ne sera pas tributaire du fait de disposer d'un logement.
  - Le Parlement européen condamne certaines pratiques qui visent à contrôler l'existence d'un mariage entre un citoyen de la Communauté européenne et un ressortissant de pays tiers, et en particulier les interrogatoires, les enquêtes de voisinage et les contrôles de domicile.
  - Droit au séjour indépendant des autres membres de la famille comme le conjoint ou les parents.
  - Renouvellement automatique de la carte de séjour, sans que l'on puisse opposer au ressortissant européen ou non européen les conditions de l'emploi, etc.
- Au nombre de 40, ces dispositions sont bien sûr consultatives. Mais elles n'en sont pas moins importantes dans la mesure où si elles sont appliquées par les pays de la Communauté européenne, et notamment après l'acte unique européen de 1992, le statut des femmes et des jeunes filles étrangères – dont la majorité sont arrivées après leur conjoint – ne sera plus lié à celui de leur mari. En cas de décès de celui-ci, de séparation ou de divorce, les femmes ne seront plus menacées d'expulsion, comme c'est couramment le cas aujourd'hui.

R. A.

une des plus grosses et remuantes associations d'Africaines sur un projet de formation pour les femmes qui désirent rentrer dans leur pays d'origine. « Pour Julia qui a participé à une « tontine » cette solidarité internationale est essentielle. « Peut-être le meilleur de ce que les femmes immigrées ont apporté, l'ouverture à d'autres mondes. Grâce à elles, on a pu regarder ailleurs. » Elle insiste : « C'était comme une bouffée d'oxygène dans un air qui se raréfiait. On avait trop le nez sur notre nombril. » □

MARIE-JEANNE BERNA

(1) La Mansouria, rue Faidherbe, 75011 Paris.

# BOUZOUARI - PARIS

**Fatéma :  
de la guerre  
à la libération  
des mœurs**

En regardant de ses 56 ans la vie qu'elle a menée jusqu'à maintenant, Fatéma reste songeuse. C'est que cette femme aux yeux noirs et vifs cernés de khôl en a fait du chemin depuis qu'elle a quitté son douar natal.

Installée confortablement dans sa salle à manger dont le

décor est à la fois un mélange de « style HLM » et de bibelots souvenirs ramenés du pays, cette mère de famille arabe raconte sa vie d'une voie grave et nostalgique, s'interrompant par moment d'une gorgée de thé brûlant.

Elle est née en 1932 à Bouzouari, en Algérie, un petit village perché dans la montagne, non loin de la frontière marocaine. À l'âge de seize ans, elle s'est mariée, traditionnellement, avec son cousin germain. Elle a eu ensuite deux premiers enfants - des garçons, Mohammad et Amar.

Jusque-là, elle menait une vie bien tranquille, partagée entre ses enfants, la corvée d'eau et de bois, le pain qu'il fallait faire quotidiennement au lever du soleil, et bien sûr les visites régulières à la belle famille.

Puis, la guerre éclata. C'était la Seconde Guerre mondiale. Son mari, qui avait alors à peine 20 ans fut enrôlé de force par l'armée française et alla se battre sur le front, en France et en Italie. Il a eu plus de chance que d'autres de ses camarades « qui tombaient comme des mouches en première ligne », et a commencé à travailler en France après l'armistice. D'abord dans les mines du Nord comme mineur de fond, puis en région parisienne, comme ouvrier à la tâche dans le bâtiment. Il a été embauché ensuite par les papeteries de la Seine, à Nanterre, où il a travaillé jusqu'à l'âge de sa retraite.

« Je me souviendrai toujours de cette époque, raconte Fatéma. J'ai été sans nouvelle de mon mari pendant sept ans, prisonnière du bon vouloir de ma belle-mère - que Dieu ait pitié de son âme - qui n'avait qu'une idée en tête, me renvoyer chez mes parents car elle me rendait responsable de l'absence de son fils. » Malgré cela, elle est restée, invoquant tous les soirs Allah pour qu'il lui rende son mari. Elle avait aussi pris l'habitude de faire un pèlerinage dans la mon-

tagne, pour se recueillir dans le mausolée de Moulâï Abdelkader. La légende voulait que les vœux soient exhaussés par ce marabout qui « habitait » encore les lieux.

Ce qui fut effectivement le cas : son mari débarqua un beau matin au village pour ramener en France sa petite famille. C'était son premier voyage, elle allait enfin découvrir d'autres horizons... Quelle fut alors sa déception lorsqu'elle découvrit le bidonville de Nanterre où son mari avait élu domicile.

Bien sûr, sa vie avait changé. Les enfants grandissaient (trois filles et deux autres garçons sont nés en France) et les deux aînés allaient à l'école communale. Elle pouvait désormais sortir, faire les courses et aller chercher ses enfants à la sortie de la classe. Son mari lui laissait quotidiennement de l'argent et de fil en aiguille elle apprit à gérer le budget familial. En 1960, en pleine guerre d'Algérie, la famille au complet s'est installée dans la cité des Potagers - où elle habite depuis -, une cité de transit « construite exprès pour eux ».

## A l'indépendance de l'Algérie, son mari part acheter une maison au pays

Pour Fatéma, c'était le grand luxe. Elle était enfin déchargée de la corvée d'eau et n'avait plus à se soucier du chauffage de la maison pendant l'hiver. Ses enfants avaient leur chambre et pouvaient étudier dans de meilleures conditions. Le 17 octobre 1961, elle a même eu son heure de gloire en manifestant au pont de Neuilly avec toutes les femmes de la cité accompagnées de leurs enfants.

L'indépendance de l'Algérie fut proclamée et son mari est parti en Algérie pour acheter une maison. Ils caressaient ensemble le désir secret de rentrer au pays lorsque leurs enfants seraient mariés. « Je croyais que mes filles allaient fonder leur foyer, explique-t-elle, les prétendants ne manquaient pas et venaient régulièrement frapper à la porte. » Elle fut déçue, et a dû affronter la colère de son mari qui n'acceptait pas que ses filles continuent leurs études ou se mettent à travailler. L'aînée, Malika, vient à peine de terminer son droit et les cadettes, Houria et Aïcha travaillent, l'une comme secrétaire et l'autre comme animatrice.

Il avait tout de même fini par se résigner. Après tout, ses filles réussissaient là où ses fils avaient échoué. « Et puis, me dit Fatéma, c'est mektoub, toutes les filles aujourd'hui étudient, travaillent... et sortent de la maison. » En prononçant ces derniers mots elle s'est levée pour aller chercher une photo de sa petite dernière. Elle parlait maintenant de la voix de ceux qui essaient de ravalier leurs sanglots, et avait du mal à dissimuler ses larmes avec le foulard qui retenait ses cheveux.

« Regarde, me dit-elle en me montrant la photo de sa fille. C'est par elle que le scandale est entré chez nous. » Deux ans auparavant, Houria était en effet partie de la maison familiale pour s'installer à Lyon, avec son petit ami français. Il paraît même qu'elle a eu un enfant. « Quand mon mari a appris la nouvelle j'ai eu très peur pour ma fille, poursuit Fatéma. Il s'est rasé la moustache et s'est enfermé dans sa chambre. Il ne voulait plus voir personne et parlait même de la tuer et de se tuer ensuite. Alors il est parti en Algérie - et j'ai bien cru qu'il nous avait abandonnés. Mais il est revenu au bout de quatre mois et tout est rentré dans l'ordre. Il ne voulait tout simplement plus que l'on parle de Houria. Pour lui, elle n'existait plus ».

Je l'écoutais, attentive à sa douleur. « Dis-lui, dis-lui ma fille qu'elle peut venir à la maison, me dit-elle en saisissant ma main. Son père est vieux maintenant et ne veut pas mourir avant de les avoir vus, elle et son fils. » Alors je l'ai rassurée en lui disant, que si Houria lisait ces lignes, elle viendrait certainement leur rendre visite... Inch Allah. □

Rabha ATTAF

# LE REGARD DU ROMAN

**Calyxte :  
l'Afrique  
survit  
grâce aux femmes**

« Sans un geste et presque sans un mot, Ateba dit que la femme devrait arrêter de faire l'idiot, qu'elle devrait oublier l'homme et évoluer désormais dans trois vérités, trois certitudes, trois résolutions. Je les connaissais : revendiquer la lumière, retrouver la femme et abandonner l'homme aux in-

curies humaines... » Celle qui parle ainsi s'appelle Ateba, elle a dix-neuf ans et elle vit dans le QG, le quartier le plus misérable de la ville d'Awu, quelque part en Afrique. C'est le personnage central du premier roman de Calyxte Beyala, vingt-sept ans, écrivaine camerounaise. En 174 pages qui se lisent d'une traite, son héroïne s'insurge : comment les femmes africaines peuvent-elles accepter le joug de l'homme ? Pourquoi le désirent-elles obstinément ? Comment peuvent-elles accepter des traditions sclérosées ?

Elle cherche, en aveugle, une lumière qui ne peut venir que des femmes. Seul, le meurtre d'un amant de passage la délivrera de la nuit où elle est enfoncée. Un meurtre exécuté en trois lignes « Je vois la femme déployer ses ailes, cracher le sperme aux pieds de l'homme, lui balancer un lourd cendrier sur le crâne. » Alors Ateba peut avancer : « Vers la clarté diffuse à l'horizon, la lueur vive tapie dans les eaux des femmes à venir ». Un livre violent, brûlant, dérangeant : une femme africaine m'aborde dans le métro, elle a vu ce que je lisais, sa réaction est viscérale : « Cette histoire n'engage qu'elle, c'est un cri personnel, ça ne concerne pas les femmes africaines ».

## « Vers la clarté diffuse à l'horizon, la lueur vive tapie dans les eaux des femmes à venir »

Un peu plus tard, je rapporte l'incident à Calyxte Beyala. Elle sourit, se passe la main dans les cheveux, mi-braquée, mi-résignée. « Je sais, je comprends cette femme, elle a été touchée elle s'est sentie déshabillée, dévoilée. De toute façon, je ne prétends pas parler au nom des femmes africaines. Mais je dis ce que j'ai vu, ce que j'ai pu observer. »

- C'est un roman autobiographique ?

- Non. C'est l'histoire d'Ateba, pas la même. Mais beaucoup de choses sont vraies. J'étais une enfant seule, sans parents, donc relativement libre, j'ai beaucoup regardé. Autrement, j'en souffrais, aujourd'hui je m'en réjouis. Et ce que j'ai vu c'est la trame de mon roman. Il décrit une réalité.

- Quelles réactions a suscitées votre roman dans la communauté africaine ?

Je n'ai eu que de bons échos. Des femmes, très nombreuses, m'ont écrit, téléphoné. Beaucoup m'ont dit : « J'aurais aimé écrire ce livre ». Je n'ai eu qu'une seule réaction négative. Une lettre d'injure d'un homme. Mais, dans l'ensemble, ils ont bien réagi. Elle s'est levée et me montre, parmi d'autres, une lettre écrite par l'un d'eux : « Ce qui m'a marqué, c'est comment vous montrez que l'Afrique survit grâce aux femmes. Cela est tout à fait vrai, car je me rappelle comment ma mère se battait comme un lion blessé, juste pour nourrir la famille. C'est grâce à elle que j'ai pu faire mes études. Mon frère aussi. Il n'y a pas qu'elle. Dans la plupart des villages et sociétés africaines, c'est la femme qui gère la famille et je crois comme vous que les mentalités devront évoluer en Afrique pour reconnaître la position de la femme. »

- Si il n'y a aucun lien entre Ateba et vous, qu'est-ce qui vous a poussé à écrire ce livre ?

- Rien. Je me suis levée un matin j'ai pris une feuille et je me suis mise à écrire, ce n'était pas une obsession. C'était là sans que je le sache. Je voudrais que les femmes appren-

nent à s'aimer. Ce n'est pas un livre contre les hommes, même si je critique certains de leurs comportements, c'est un livre pour les femmes, qu'elles se découvrent, prennent conscience de leur force. Dans les villages, c'est elles qui ont le pouvoir économique et ce qu'on appelle « le pouvoir de l'oreiller ». Elles décident. Mais, à l'extérieur de leurs maisons, elles n'ont pas de place. En France, les femmes africaines prennent davantage conscience de cette situation.

- Ces femmes, quand elles rentrent dans leurs pays d'origine pensez-vous qu'elles font changer les mentalités ?

- Non. Pas encore. Malheureusement, elles redeviennent ce qu'elles ont toujours été. Elles s'enferment à nouveau dans les traditions. Le cheminement sera long. Et il faudra que nous en trouvions un qui ne soit pas copié sur le modèle occidental. L'Afrique ne bougera pas comme l'Europe. Bien sûr, il n'y aura pas de MLF en Afrique. D'ailleurs, dès qu'il y a un groupe tout est faussé. Je ne demande pas aux femmes africaines de descendre dans la rue manifester. Seule compte la prise de conscience individuelle.

Mais la souffrance des femmes est partout pareille, elle se dit « Aie », en français, en arabe... Et c'est la même souffrance, l'aveu d'un ratage complet qui nous unit toutes. Les femmes arabes, françaises, africaines, doivent s'apprendre l'amour. □

M.-J. B.

Le soleil qui m'a brûlée, de Calyxte Beyala. Ed. Stock.



J. F. UMY/MAGNUM



JOSS DRAY

Indispensable : deux guides pour les étrangers en France, édités par le GISTI.

## L I V R E S

D I C I E T D A I L L E U R S

### ANTIRACISME INSTRUMENTAL.

**GUIDES.** Le GISTI (Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés) jouit d'une longue tradition dans l'élaboration de textes, brochures, et documents indispensables à la connaissance des problèmes juridiques, notamment des travailleurs migrants et de leurs familles. L'association vient de publier deux ouvrages que tous les militants antiracistes de terrain doivent avoir dans leur bibliothèque : le premier est un *Guide des étrangers face à l'administration*, le second concerne plus particulièrement les jeunes étrangers en France. □

Editions La Découverte, coll. Cahiers libres, 1, place Paul-Painlevé, 75005 Paris.

**ECOLE SAHRAOUIE.** Organiser une structure scolaire tout en menant une guerre de libération, alors que la population est largement touchée par l'analphabétisme et pour partie nomade, ce n'est pas simple.

C'est pourtant le pari tenté par les Sahraouis : celui d'adapter l'institution scolaire aux besoins d'une société soumise à nombre de difficultés : douze années de guerre, quatorze instituteurs seulement au départ, les handicaps ne manquaient pas. Christiane Perregaux dans son livre nous fait découvrir aussi un peuple qui l'hébergea longtemps et qu'elle connaît bien. Elle nous fait connaître les Sahraouis, leur vie, leurs besoins, leur ingéniosité et leur courage. □

*L'école sahraouie : de la caravane à la guerre de libération*, de Christiane Perregaux. Ed. l'Harmattan.

Comment démontrer que l'antiracisme et le racisme ne sont qu'un leurre, une escroquerie intellectuelle ? C'est la tâche à laquelle se livre Yann Moncombe dans son dernier ouvrage, *les Professionnels de l'antiracisme*, attaquant d'un chapitre à l'autre, tantôt le MRAP, tantôt la LICRA ou SOS Racisme...

L'antiracisme y est défini comme « instrumental » au service d'un pouvoir occulte, brigant la mainmise sur la planète tout entière. On connaissait le protocole des Sages de Sion, le complot des franc-maçons, celui des communistes... Aujourd'hui, il faut ajouter à la liste celui des antiracistes, qui a le mérite d'être la synthèse des trois autres ! Ainsi, le MRAP serait à la solde du Parti communiste français, lui-même à la remorque des Soviétiques.

Pour l'auteur, certains discours du MRAP « frisent l'antisémitisme », même si, à une certaine époque, la lutte contre l'antisémitisme figurait parmi les objectifs de l'association. La disparition du terme « antisémitisme » dans « *Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples* » correspondrait « à une intention précise ».

C'est du côté de la Ligue des droits de l'homme que l'on retrouverait l'essentiel des franc-maçons. Le protocole des Sages de Sion semble avoir, pour sa part, cédé la place à la « *colossale organisation* » juive des B'nai B'rith, veillant à « la promotion des intérêts du judaïsme » dans le monde. Si les « *professionnels de l'antiracisme* » ne sont que de sombres tacticiens au service d'un pouvoir occulte, leurs accusations et analyses ne se justifient plus... et les racistes n'ont plus à se « culpabiliser » : le racisme est la chose du monde la mieux partagée. CQFD ! □

G. D.

## C I N E M A S

D'AUJOURD'HUI

**STEVE BIKO RESSUSCITE.** Au cœur de la plus longue des humiliations collectives de notre temps, l'apartheid, un homme a vécu une vie digne. Une vie d'homme libre. Il s'appelait Bantu Stephen Biko. Les racistes de Pretoria l'ont arrêté puis assassiné dans sa prison. C'était il y a dix ans. Steve Biko, fondateur du mouvement de la Conscience noire, avait trente ans. Il entra ainsi dans la légende et la mémoire historique. Un autre homme, dans le même pays, au même moment, sort de son ghetto doré. Donald Woods, journaliste de profession, et « libéral » par ignorance, va à la rencontre de Biko par défi. Une profonde amitié unit dès les premiers instants l'homme du ghetto noir et celui du ghetto blanc. Woods découvre les townships, et la vraie nature du régime en place qu'il croyait réformable de l'intérieur.

*Cry Freedom*, un très beau film de Richard Attenborough



C'est cette histoire que raconte le film de Richard Attenborough, *Cry Freedom* (le Cri de la liberté) (1). Le réalisateur anglais - auteur de *Gandhi* qui a été vu à ce jour par cent millions de personnes à travers le monde - n'a pas lésiné sur les moyens : vingt millions de dollars ont été investis, dont 19 % alloués par le gouvernement du Zimbabwe. Vingt mille figurants animent la scène centrale du film qui montre l'enterrement du martyr.

Tout est central dans ce long métrage de deux heures et demie : les premières images qui s'ouvrent sur le portrait de Nelson Mandela, la défense de Biko devant des juges grassement butés sur leur bêtise, la scène de la morgue où Donald Woods et son confrère prennent des photos d'un corps défiguré par la torture, les enfants noirs abattus dans le dos par une armée que l'on jugera un jour, il faut l'espérer, pour crimes contre l'humanité.

*Cry Freedom* est aussi un film traversé par des sentiments humains : la tendresse, l'humour, l'amitié, l'étonnement, l'engagement... Tout n'est certainement pas complètement fidèle à la réalité. Attenborough a romancé, changé des détails, choisi ses plans, en un mot construit un film grand public. On lui reprochera probablement d'avoir axé toute la seconde partie sur le personnage de Woods, lequel s'exile en Angleterre pour faire publier (2) l'histoire dramatique qu'il a vécue, dont il est le témoin direct.

A l'heure où la question de l'apartheid est banalisée par la diversité de l'actualité mondiale et l'indifférence de beaucoup trop de gouvernants, *Cry Freedom* sonne comme une victoire. Celle de la vérité sur le mensonge. Celle de l'amitié entre les



**Vidéo-cirque.** Nominé aux Oscars 88, un petit dessin d'animation produit par Folimage et réalisé par Jacques-Rémy Girerd. En dix minutes, vous allez faire vivre à des enfants le Petit cirque de toutes les couleurs, une fable poétique autour du thème des échanges multiraciaux et de l'amitié. Ça nous changera de Goldorak. La cassette vidéo est disponible auprès de Folimage, 25, rue A.-Thomas, 26000 Valence.

peuples, tous les peuples. Une question pour finir cette trop brève présentation : faudrait-il que chacun d'entre nous vive l'aventure exceptionnelle de Donald Woods pour que finisse en Afrique du Sud le régime intolérable de l'apartheid ? □

CHERIFA B.

(1) Sortie en France le 23 mars prochain.  
(2) Donald Woods a publié deux livres : *Biko* en 1978 (toujours interdit en Afrique du Sud) et *Asking for trouble* en 1980.



# IMAGES DE FEMMES, DIXIEME...



Kira Mouratova, interprète principale d'un de ses premiers films, *Brèves rencontres*. Une rétrospective très attendue à Créteil.

**Le Festival international des films de femmes a dix ans. Porté à ses débuts par un mouvement féministe solide, il en reflétait les espoirs, les sectarismes et les luttes. Beaucoup de films de fictions militantes, sur le viol, l'avortement, les femmes battues... Mais aussi des œuvres originales, un cinéma dont les auteurs étaient des femmes.**

**D**epuis dix ans, on a pu voir à Créteil les films d'Helma Sanders Brahm, ceux de Margareth von Trotta, une rétrospective de l'œuvre d'Agnès Varda ou de Larissa Chepitko. La dixième édition du Festival international du film de jeunes, du 12 au 20 mars, permettra, avec trente films en compétition, de faire le point sur le cinéma de femmes aujourd'hui. Est-il un cinéma militant ? Ou bien se donne-t-il comme urgence première la recherche formelle, le développement d'une imagerie féminine, en circuit fermé ?

*Business as usual* de la Britannique Leslie Ann Barrett (*Pendant les travaux, la vente continue* pourrait être le titre français) fait partie de la compétition. C'est

un petit chef-d'œuvre d'humour, de souci de la lutte des femmes. L'action se déroule aujourd'hui à Liverpool. Un magasin de confection en transformation : le patron harcèle constamment une des jeunes vendeuses antillaises. Celle-ci s'en plaint au manager, une femme, et lui demande d'intervenir auprès du patron, qui prendra le premier prétexte venu pour lui signifier son renvoi sur-le-champ.

A cette volonté de « restructuration » s'oppose bientôt, à l'extérieur, un piquet de grève et, à l'intérieur, une résistance aux changements venus d'en haut. Glenda Jackson, une des plus grandes actrices britanniques du moment, joue la manageress licenciée et réintégrée ; si vous

ne deviez voir qu'un film de la compétition, ce doit être celui-là.

Une section, très utile dans ce festival, regroupe des films passés en 87 dans les salles, certains trop rapidement car les grands circuits ont leurs lois impitoyables : si les entrées en première semaine n'atteignent pas un certain seuil, le film disparaît de l'affiche. Il y a pire, vous vous rendez dans une salle où le programme officiel, l'affiche indiquent que l'on y donne *le Moine et la Sorcière*, de Suzanne Schiffman, et l'on vous signifie à la caisse que le film ne se donne plus. Dans les salles du palais des Festivals de Créteil, vous pourrez voir ce premier film d'une collaboratrice de François Truffaut.

D'autres films en fuite de 87 : *Miss Mary*, de l'Argentine Luisa Bemberg, ou le film le plus joyeusement féministe de l'an dernier, l'excellent *Chant des sirènes*, de la Canadienne Patricia Rozema.

## Humour en ennui

Kira Mouratova est soviétique, elle fait des films depuis plus de vingt ans et *Glastnost* oblige, ils ne sont montrés que maintenant. A Créteil, ils seront tous là et leur réalisatrice aussi. Ce sont des films pleins d'humour, pleins de l'ennui et des rêves de chaque jour.

*Brèves Rencontres* a été tourné en 1967. La réalisatrice interprète le rôle féminin principal. Une employée du service municipal du logement à Odessa. Un jour, est passé dans sa vie, un géologue. Vladimir Vissotski, jeune débutant, joue cet homme, « symbole, dans ces années-là, de l'aventurier romantique, moderne », nous a expliqué Mouratova.

Le personnage du film voyage pour son travail. Cela fait de lui un citoyen privilégié car, en Union soviétique (la réalisatrice y fait allusion dans le film et nous l'a répété au cours de l'entretien), il faut un passeport intérieur pour se rendre d'une ville à l'autre. Cet homme qui se déplace mobilise les femmes sur son passage, il a d'autant plus de charme que ses élans amoureux, généreux, sont à l'éclipse, les nécessités du travail sont parfois bien utiles pour se libérer des prisons où veulent l'enfermer ses belles.

## L'entêtement

Autant les rêves d'amour de l'héroïne s'accompagnent d'évasion, dans le passé, dans les souvenirs, autant son quotidien est fait de répétitions, de piétinements. Elle va d'un immeuble à l'autre pour son travail, inspecte, court après des employés du bâtiment plus rapides à accepter les pourboires qu'à contrôler les finitions. Kira Mouratova ne fait pas un cinéma pesant, la gravité de la crise du logement transparait davantage dans le cocasse des

situations. On voit des futurs locataires envahir de manière insistante un appartement inachevé, où notre héroïne est en train de se battre et se débattre pour qu'on exécute correctement les installations de plomberie.

Mouratova aime bien cet entêtement des femmes qui fait avancer le monde, mais qui, ses personnages nous le démontrent, peut être fichtrement casse-pieds.

## Le départ du fils

Dans *Longs Adieux*, une femme ne peut se résoudre au départ prochain de son fils. Celui-ci voudrait rejoindre son père. Elle ouvre son courrier, tente de soudoyer l'employée des postes pour qu'elle lui rende compte des appels téléphoniques du fils... Pour interpréter le rôle du fils, Mouratova a choisi une élève de terminale et non un acteur professionnel. Cela produit une impression de naturel, de légèreté insouciant, on jurerait que la réalisatrice a caché sa caméra pour surprendre un adolescent dans ses jeux, ses rêveries.

Quant on s'en étonne, elle vous répond : « C'est le travail du metteur en scène. Tous les dialogues sont écrits. Les jeux de mots sont de l'invention de ma scénariste... Parfois, je fais des rencontres, un homme, une femme, dont le visage ou un détail de la personnalité me plaît. Alors, j'essaie d'inventer une scène, une ligne pour les faire jouer dans mes films. » En parcourant le vaste monde et Parmi les pierres grises, les deux derniers films sont, eux, en couleurs. On y retrouve le

même goût du concret, de l'épaisseur des choses, de la matière. Le premier a pour cadre un chantier : boue, briques, béton, Mouratova aime « les contrastes, les possibilités infinies qu'offre l'espace chaos du chantier ». « Les pierres grises, dit quelque'un dans ce film — qui a subi beaucoup de coupes irrémédiables puisque les négatifs ont été détruits —, sucent le sang. » Pierres d'un édifice en ruine, qui abrite dans ses souterrains une population misérable, exclue par le maître des lieux, lui-même condamné à exercer un pouvoir devenu ruine car il ne reste rien des splendeurs passées.

Comme dans *la Cerisaie*, de Tchekhov, nous sommes dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle. Il suffit à Mouratova de quelques expressions sur des visages d'enfants, d'un simple geste (le jeune fils du juge lance une pomme à la fillette pauvre) pour suggérer immédiatement la subversion des rôles et le côté dérisoire d'un jeu d'enfants. □

CHRISTIANE DANCIE

**Festival du film de femmes de Créteil, du 12 au 20 mars. Il y aura également un portrait de Dominique Sanda en douze films, une sélection sur les femmes dans le cinéma arabe et des tables rondes, il faudrait plusieurs vies pour tout voir dans ce festival ! Pour faire une sélection, il le faudra tout de même ! Demandez le programme détaillé au 42.07.38.98. Si vous venez de loin, il est possible de trouver un hébergement sur place. Ce serait dommage de ne pas venir souffler ces dix bougies !**



De longs adieux, de Kira Mouratova. Une femme qui ne peut se résoudre au prochain départ de son fils. Débordante.

# RIDEAU SUR



## RIDO BAYONNE

**Rido Bayonne s'inscrit indéniablement parmi les plus grands compositeurs de musique noire à Paris. Dire qu'il vient du Congo n'est pas prioritaire, mais préciser qu'il vit dans la capitale depuis vingt-cinq ans explicite davantage son travail. En février, il jouera aux Halles avec vingt musiciens, dont trois cuivres et un violoniste : un son calculé, des rythmes précis, un afro-jazz ouvert. Entretien sous forme de récit de son exil musical.**

Je me produis de nouveau sur scène après un break d'un mois dont j'avais besoin pour changer de formule. Ça veut dire me remettre en question, être toujours à la recherche d'une couleur nouvelle, d'un son nouveau. Je suis très exigeant, j'ai toujours peur d'être en retard sur l'avenir. Il y a souvent un moment où l'artiste stagne. Je veux éviter d'en arriver là. Faire un break, c'est réapprendre à chaque fois.

### Sans cesse se remettre en question

Le but, mont but, c'est d'apporter le maximum à un public. Or, je suis toujours très angoissé, je me pose régulièrement comme un grand amateur : plus j'apprends, plus je mesure ce que je ne

sais pas encore. C'est vital de ne pas décevoir un public, ne pas décevoir les musiciens et moi-même.

### La France n'est pas musicale

Je ne me revendique pas comme un musicien africain. Je suis musicien tout court. Comme on peut être médecin, point. Il ne s'agit pas du tout de renier mes origines. Mais je suis un déraciné. Je ne suis plus apte à représenter l'Afrique. J'ai une composante africaine comme occidentale, et pourquoi pas asiatique... Mes bases sont africaines, ma composition occidentale et l'accompagnement américain. Indéniablement, il y a en moi une âme africaine et un cœur parisien. Mais la musique que j'écris est noire. Ça ne me semble même pas utile de le mentionner. Mon écriture n'est pas blanche,

dans le sens de la conception, de l'interprétation. La France n'est pas un pays musical : un musicien n'est pas quelqu'un qui a un métier. En Afrique, c'est un peu pareil, mais c'est plus toléré parce que le corps est très investi musicalement.

Les musiciens blancs souffrent avec ma musique. Ce n'est pas de la musique de Blancs, alors ils se cassent parfois les dents sur les cuivres. Il y a souvent un problème de rythme qui se pose parce que, en Occident, ce n'est pas un élément majeur tandis qu'en Afrique si. C'est difficile d'apprendre le rythme, on l'a ou on l'a pas. Mais de toute façon, le mélange m'est très important. Non pas que j'y tiens, mais ça me semble une nécessité, une exigence de la musique elle-même. Je vis, je bois et je mange en français, donc au bout de vingt-cinq ans ici, ma satisfaction musicale aboutit à travailler avec les gens avec qui je vis. Sinon, je n'ai qu'à

aller en Afrique et bosser avec des musiciens africains puristes. Mais je vis à Paris et c'est une ville cosmopolite.

Je choisis mes musiciens en fonction de leur talent, pas de la couleur ou la nationalité. De toute façon, je préfère un musicien correct qui arrive à l'heure aux répétitions qu'un excellent musicien africain toujours en retard.

Le métissage se fait involontairement ; il ne s'établit pas par rapport à l'histoire extérieure (mode des musiciens black ou autre...) mais par rapport à l'histoire de la musique.

### Exigeant au point d'en être tyrannique

Je travaille tout à fait seul ; je suis compositeur : j'écris, j'arrange, je dérange... Avec les musiciens, je travaille toujours séparément : d'abord les rythmiques, les deux bassistes, puis guitare, batterie, claviers et choristes. Enfin, tous ensemble, mais après plusieurs semaines de répétitions en solo. Parce que chacun doit se chercher, se concentrer sur ce que je lui demande. Les autres, à ce moment-là, ne sont pas indispensables. La communion ne se fait que lorsque je décide que deux ou trois doivent jouer ensemble.

Je travaille ainsi par que je sais parfaitement ce que je veux d'eux et je leur demande à chacun des choses différentes. Mais en demandant le maximum, mon intention peut me dépasser : je les forme pour qu'ils soient les meilleurs. Leur évolution me rend orgueilleux. Sans doute ai-je toujours gardé l'image du père de famille, que j'ai dû avoir en Afrique, comme rôle à assumer aussi dans ma musique.

Cela me rend très exigeant. Au point d'en être facilement tyrannique. Quand un musicien se trompe en jouant, je souffre terriblement, j'en deviens intransigent. Je ne supporte pas qu'un public qui vit une souffrance journalière qu'il vient suspendre pour écouter un concert reçoive

n'importe quoi comme musique. La musique doit être parfaite, sans erreur. S'il y a erreur, c'est que le musicien a décroché de la musique. Il en est impardonnable, même si c'est humain...

### La musique comme raison d'existence

La musique, c'est mon unique raison d'exister. Il n'est pas question de refaire la musique mais de la faire, la jouer seulement, le plus possible et le mieux possible. Je ne saurais rien être d'autre que musicien. Cesser la scène ? Peut-être... pour former des gens. Mais ma vie, c'est la musique parce que la musique, c'est la vie. C'est précisément ce que je lui demande : me garder vivant. Longtemps. Pour la jouer, je donne à la musique ce qu'elle me demande. Si je conçois si bien le métissage dans ce que je fais, c'est parce que la musique l'exige.

Actuellement, je voudrais un violon joué par une femme, parce que la musique, c'est en rapport avec ma mère, ça c'est sûr. Quand j'avais quatre ou cinq ans, je l'ai entendue dire qu'elle était sûre que je deviendrais musicien, parce que lorsque j'étais dans son ventre elle battait la mesure. Et moi, j'ai toujours été à la recherche de sons : celui d'un oiseau, du chant des femmes dans les champs, tous les sons originaires de la brousse.

C'est pour ça que mon père a décidé de m'envoyer en France pour faire du droit. Pour rompre cette attirance pour la musique. Mais c'est clair que je joue pour ma mère... Elle est omniprésente malgré sa mort, et trouver un violon femme, c'est nouer le cordon ombilical. Mais pas question pour autant de représenter les cocotiers ou les bananiers, pour moi. Je fais seulement de la musique selon la façon dont elle me sollicite. ■

Propos recueillis par  
SOUAD BELHADDAD

Rido Bayonne. A partir de fin février, salle du Sentier des Halles.

## MUSIQUES

COSMOPOLITES

**FLAMENCO EN PARIS !** Pomelo se bat pour la diffusion de la culture espagnole. La vraie. Et en musique, ça commence par le flamenco, ou plutôt les flamencos, tant il existe de styles, de variétés différents.

Le 29 janvier, c'était l'andalou et ses influences arabes. Sur le plateau du Cirque d'hiver, El Lebrijano, l'orchestre anda-

lou de Tanger et trois danseuses firent longuement jubiler le public. Musique de sensualité, de peine, de colère ou de révolte, le flamenco est aussi un appel constant à l'émotion.

Bref, tout ce laïus pour vous annoncer, les 23, 24 et 25 mars prochain, au Cirque d'hiver, la venue d'un exceptionnel spectacle de *Camaron de la Isla*, *Juana del Revuelo* et « *la Tati* », une des grandes danseuses du moment. □

Flamenco : au Cirque d'hiver. Rens. : Pomelo, 42.77.17.08.

**Ghetto back scène**, groupe plus parisien qu'africain désormais, *Ghetto Blaster* réparait sur scène. Voilà un an qu'il ne se produisait plus sur scène. Telle une femme coquette, il se préparait avant de faire une belle entrée : l'attente valait la peine. *Ghetto Blaster*, groupe from Nigeria mais désormais cosmopolite, fait très fort dans sa reprise avec le public. Après un concert au New Morning, plusieurs dates vont se décider pour d'autres soirées.

Avant d'être un groupe de musique, *Ghetto Blaster*, c'est d'abord l'histoire d'un film, dont le principal narrateur s'appelle Martin Meppiel (acteur manager du groupe). En 1983, il part au Nigeria avec son frère, et une idée : monter un groupe pour un film. Deux ou trois musiciens qui ont approché Féla, d'autres également professionnels et le film donne un bébé nommé *Ghetto Blaster*.

Mais hic, à la fin du tournage, le groupe ne veut pas en rester là. Papa Martin les emmène sous le bras et joue efficacement la maman et le manager : un maxi 45, *Preacher man* en 1984, et un album *People* en 1985. Puis un break, question de se reconstituer un peu. Quelques changements de musiciens qui ne font plus tous dans le black. La qualité musicale après ce break découle sans aucun doute de ce nouveau mélange. Il semble qu'à Paris, depuis peu, la musique noire revendique d'être désormais cosmopolite et de puiser une richesse particulière dans ce fait. Mais qu'on reste mesuré : le pilier du groupe, c'est indéniablement Willie, le chanteur à la voix très, très black music...

Sortie du prochain album cet été. En attendant, dès la première annonce d'un concert, courez-y !... Ça balance à mort... ■

S. B.

**COMIC.** Raoul Petite, le plus tumultueux de nos comic'bands, nous offre les meilleurs moments de sa quinzaine au Casino de Paris dans un album live, *Vivant*, en bon français.

Les Raoul Petite aiment la France profonde, même s'ils la tournent sans cesse en dérision.

Ainsi, ils seront le 5 mars aux Fourgs, dans le Jura, à l'occasion des championnats internationaux du chien de traîneau. La fête promet de tourner les têtes. Pour un avant goût, voir le *Live*.

*Vivant* : de Raoul Petite. Disques Ariola.

## AGENDA MARS

**1** Jusqu'au 26. *L'Autre* d'après Andrée Chedid, au théâtre de la cité internationale. Une mise en scène de Jean Marie Boucaret. Un dialogue entre des différences que tout sépare. 21, bd Jourdan, 75014 Paris. Rens. : 45.89.38.69.

**2** Jusqu'au 6, *Les Trois Sœurs* d'Anton Tchekhov et du 10 au 11 mars, *Catullus*, de Milan Füst. Avec ces deux spectacles en langue hongroise, le théâtre de l'Europe inaugure sa cinquième saison. Durant 4 mois, neuf pays européens y seront présents, célébrant de cette manière la naissance, en 1987, de l'Union des théâtres de l'Europe (et la création, dans chacune des villes de Milan et Madrid, d'un théâtre de l'Europe. Au théâtre national de l'Odéon. Tél. : 43.25.70.32.

**8** Au théâtre des Amandiers à Nanterre, puis du 24 mai au 12 juin au TNP de Villeurbanne (et au Festival d'Avignon cet été) : *Le Conte d'hiver*, de William Shakespeare. Mise en scène par Luc Bondy. La jalousie, l'amour, le temps. Théâtre des Amandiers, tél. : 47.21.22.25.

**10** *Nuit d'amour*, mise en scène par Gabriel Garan, au Théâtre international de langue française (au Théâtre 13, tél. : 45.88.16.30). Une pièce écrite par deux jeunes auteurs belges et primés en 86. Un père, un fils, une jeune femme : deux écorchés vifs et une exclue. Naufrage, violence et érotisme.

**10** L'Orchestre nationale de Lille et Los Cantores de Burge ouvrent à 20 h 30 les Semaines Chorales de Tourcoing sous la direction de Thomas Sanderling. Au programme : le *Requiem allemand* de Brahms, en l'église Notre-Dame-des-Anges.

**10** Au Caf'Omja d'Aubervilliers, à 21 h et pour deux jours, c'est de la musique brésilienne qu'il s'agira, avec le groupe Parioca. Rens. : 48.34.20.12

**10** A Belfort, le Centre des cultures méditerranéennes invite Juliette Minces pour une conférence sur *La femme dans la société méditerranéenne*. Rens. : 84.38.10.

**12** Jusqu'au 26 mars, *Le Réveil* écrit et mis en scène par Pascal Rambert. Une pièce cruelle, drôle : un jeune metteur en scène à suivre. (Théâtre Paris-Vilette. Tél. : 42.03.02.55).

## S P E C T A C L E S

DANSE-THÉÂTRE

### Ayti : l'île oubliée

*En 1492, Christophe Colomb découvre l'île d'Ayti, un million d'habitants y vit tranquille, dans un paysage luxuriant. Ce peuple sera massacré ; et Anacaona, sa dernière reine, brûlée vive par les envahisseurs.*

*Jean Métellus, poète et romancier haïtien, vit à Paris depuis trente ans. Sa pièce Anacaona, a été mise en scène par Antoine Vitez. Une écriture aussi belle et colorée... que violente.*



Jean Métellus

**Différences :** *Anacaona signifie Fleur d'or. Cette femme, vous en faites une demi-déesse ?*

**Jean Métellus :** Son prestige était réellement grand. Elle était très écoutée et respectée. J'ai voulu, en effet, créer un mythe et, à travers Anacaona, évoquer les origines oubliées d'Haïti. Et rendre hommage à la femme et au poète. A sa puissance et à son verbe.

Tous les Haïtiens connaissent et aiment Anacaona. Dès l'école primaire, nous apprenons son histoire et celle de notre peuple. Vous savez, quand on découvre à cinq ans que le samba (le poète) le plus réputé en 1492 était Anacaona, ça marque. Elle faisait d'ailleurs l'admiration du poète espagnol Lope de Vega.

Le peuple haïtien, aujourd'hui noir à 95 %, est très attaché à ses ancêtres, les Indiens. C'est dans leur cœur, bien sûr, car, en réalité, les premiers esclaves noirs amenés par les Espagnols, à partir de 1503, n'ont croisé qu'un peuple décimé.

**Différences :** *Quand vous mettez dans la bouche du guerrier Camalo, le mari d'Anacaona : « Jurons de boire le sang de ces envahisseurs, de tanner leurs peaux pour en faire des hamacs », vous dissimulez mal votre révolte ?*

**J. M. :** On ne peut pas avoir des propos doux quand on connaît tout le sang versé. C'est vrai qu'à travers ces images, j'exprime ma rancœur. J'avais la claire intention de dénoncer le génocide des premiers habitants connus de l'île, ceux que l'on a appelé les Peaux-Rouges. C'est donc bien une volonté politique. J'ai montré comment ils ont été abusés lâchement. C'est ma manière d'homme du XX<sup>e</sup> siècle de venger les Incas. A ce titre, je me sens proche de Dessalines, ancien esclave noir, qui a fondé en Haïti la première République noire au monde. Il avait appelé l'une de ses armées « l'aimée des Incas », pour venger la mémoire des Indiens.

**Différences :** *On a écrit que votre pièce était une réponse au Soulier de Satin de Claudel, pièce dans laquelle Christophe Colomb est un conquérant sans reproche...*

**J. M. :** Oui, j'ai voulu répondre à Claudel, à sa vision occidentale de conquérir le monde. Je ne souhaitais pas polémiquer. Simplement lui dire : plutôt que de conquérir le monde, il faut l'aménager. Sans une exploitation indigne de l'homme.

Les conquistadores ont traité le peuple d'Ayti et les esclaves noirs en sous-hommes. Quand je décris le cynisme des religieux espagnols, je dénonce aussi le fanatisme. Les chrétiens ont été très loin avec leurs épées et leurs canons.

**Différences :** *Le présage des Dieux (les Zénés) annoncé au début de la pièce, plane tout au long du drame vécu par Anacaona et son peuple. C'est en cela que l'on peut parler de tragédie ?*

**J. M. :** « Ton royaume résistera longtemps, mais tu périras en croyant charmer. » Quoi qu'elle fasse, Anacaona marche vers sa mort, fait attention de respecter le présage céleste, mais ne peut échapper à son destin. Pour Antoine Vitez, c'est ce qui en fait une tragédie au sens échylien.

Les présages et les oracles étaient pour le peuple d'Ayti une façon de se guider et de vivre en harmonie avec la nature. J'utilise ce contexte historique pour créer une fiction. Dans cette pièce, on ne voit pas l'action. On parle de ce qui s'est fait, de ce qui va se passer. □

Propos recueillis par  
LAURE LASFARGUES

*Anacaona, jusqu'au 23 avril, en alternance avec le Misanthrope. Théâtre national de Chaillot, tél. : 47.27.81.15. (Une exposition sur des objets d'Ayti du XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècle s'y tiendra parallèlement.)*

## B L O C - N O T E S

YVES THORAVAL

**YIDDISH.** Quelle bonne idée ont eu Charles Dobzynski de mettre à jour sa classique et quasi unique en français *Anthologie de la poésie yiddish : Le Miroir d'un peuple*, et la collection Domaine yiddish des éditions du Seuil de la rééditer ! Si le « peuple » qui parlait et écrivait cette langue a presque entièrement été assassiné par les Nazis, si peu de jeunes l'apprennent, ce n'est pas une raison pour la laisser mourir dans les mémoires, d'enterrer un patrimoine qui appartient à toute l'humanité. Plus de 90 poètes de Pologne, de Lituanie, de Russie, de France, des Etats-Unis et d'Israël, sans parler des autres de tous les coins du monde, sont présents dans cette anthologie par près de 600 poèmes : une bibliothèque entière, l'écho puissant d'un monde englouti !

**VIDEOTHEQUE.** Un nouvel équipement de choix vient de s'ouvrir aux Halles, en plein cœur d'un Paris cruellement meurtri par la spéculation immobilière. La Ville de Paris a décidé la création, sans doute une première mondiale, d'un formidable outil de conservation et de consultation des archives audiovisuelles concernant la capitale : sur 4 000 m<sup>2</sup> de locaux équipés d'un matériel informatique et robotique dernier cri, « servi » par 60 documentalistes, sont déjà conservés 2 500 films et 1 200 heures de son sur Paris, accessibles à tous les publics. Scolaires, documentalistes, historiens, curieux de tout poil peuvent consulter à la carte ces documents en salle de lecture ou en salles de projection.

**BRÉSIL - 100 000 LIVRES.** Sous l'égide de la Maison d'Amérique latine et de l'Alliance française, une initiative intéressante, qui devrait être répétée pour d'autres pays : une collecte auprès des éditeurs, des bibliothèques, des particuliers, a permis d'envoyer gratuitement au Brésil, où la demande est très forte pour la culture française, 100 000 livres partis du Havre pour Santos.

**SENOUFO.** *Paroles de devin : la fonte à cire perdue chez les Senoufos de Côte d'Ivoire.* Ce titre mystérieux ne cache pas le canular d'anciens étudiants de Lévi-Strauss, mais c'est le titre d'une exposition présentée jusqu'au 9 mai au Musée des Arts africains et océaniques, qui se veut une initiation aux arts et



Masque d'Antilope en bois (Côte-d'Ivoire)

techniques du métal chez les Senoufos, à travers une centaine d'œuvres, dans une approche à la fois ethnographique et esthétique. Pendant la durée de l'exposition, un atelier d'enfants, consacré à cette technique, fonctionnera au musée. □

**CINEMA DU REEL/AN X.** Une des plus importantes manifestations internationales concernant le film documentaire, le *Festival-Cinéma du réel*, patroné par la Bibliothèque publique d'information (BPI) a 10 ans.

Cette année, elle présente des films des pays nouvellement entrés dans la CEE (Grèce, Espagne, Portugal), une dominante sur les Celtes partout où ils se trouvent en Europe, un panorama du cinéma du réel français (1986-87) et, en avant-première, le très important *The Journey* du britannique Peter Watkins sur la paix, le racisme, le désarmement, la manipulation de l'information tourné dans 13 pays (durée 14 h... en plusieurs fois). D'une manière générale, *Cinéma du réel* est à suivre, car c'est la seule manifestation de ce type en France, un forum pour découvrir et acquérir des films impossibles à voir ailleurs.

*Vidéotheque de Paris : Porte Saint-Eustache, 75001 Paris. Tél. : 40.26.34.30, Grande Galerie.*

*Cinéma du réel : BPI/Centre Pompidou. Tél. : 42.77.12.33.*

*Musée des Arts africains. Tél. : 43.43.14.54.*

*Paris-Audiovisuel : 35 rue La Boétie, 75008 Paris. Tél. : 43.59.33.61. Prix P.L. Weiller. Institut de France : 23 quai Conti, 75006 Paris.*

*Erratum : Le Prix P.L. Weiller, que j'annonçais le mois dernier ici, concerne cette année la sculpture et non la peinture et est ouvert également à des œuvres non réalisées en France. Deux prix de 10 000 F sont attribués à des sculpteurs de moins de 35 ans et un Grand Prix de 30 000 F à un(e) artiste sans limite d'âge. Mea Culpa !*

**13** Jusqu'au 26 mars, *Les femmes dénaturées* ou la rencontre imaginaire de Flora Tristan et Moll Flanders. Contre le désespoir et l'injustice : deux femmes, deux époques. « La Resserre », cité internationale universitaire (24, bd Jourdan, 75014 Paris).

**14** Jusqu'au 26 mars, puis du 12 au 24 avril, *Le Chat botté*, une création fantaisie, un conte bizarre, au théâtre du Campagnol. Mise en scène par Jean-Claude Penchenat à Châtenay-Malabry. Tél. : 46.61.14.27.

**18** Au centre culturel Les Fontaines, de Chantilly ; *l'Asie à travers le Pacifique.* Deux journées d'études et de conférences sur une région et une culture mal connues. Rens. : 44.57.24.60.

**19** Journée exposition sur les pays de l'Afrique du Nord et de l'Ouest. Vêtements, objets de décoration, bijoux, recettes de cuisine. Dans la salle du foyer Picoulet, 59, rue de la Fontaine-au-Roi, 75011 Paris.

**24** Eclatez-vous de flamenco avec El Camaron de la Isla, de retour au Cirque d'hiver. De son vrai nom Jose Monge Cruz, le « gitan magique » représente toute l'ardeur créative de jeunesse espagnole. A la guitare : Tomatito. Rens. : Pomelo 42.77.17.08.

**JAZZ-ROCK EN QUATRE !** Quatre mois de festival jazz-rock, c'est la promesse d'Art Scénique 78 (et les vieilles dentelles alors ?) qui annonce quatorze communes, vingt-sept concerts et trente groupes étalés sur tous les week-ends jusque fin juin. Le tout avec le soutien de l'antenne du Printemps de Bourges. Rens. 34.85.89.04. □

**PHOTO CAPITALES.** *Le Prix Air France Ville de Paris* peut être remporté par tout photographe professionnel ou amateur présenté par son club de photo et désireux d'effectuer un reportage photo sur une capitale d'Europe, de l'Ouest comme de l'Est.

Pour cela il faut constituer un dossier accompagné d'un choix de ses propres photos et l'adresser à Paris-Audiovisuel avant le 8 avril. A l'acceptation du projet, Air France offre le billet d'avion et une semaine dans la capitale choisie et les lauréats verront leurs œuvres exposées en 1989 à l'Espace photographique de Paris. □

## L'Institut du monde arabe



# UNE OASIS AU COEUR DE PARIS

**Paris est devenu, au fil du temps, la capitale de la création arabe. L'ouverture de l'Institut du monde arabe confirme cette réalité. Yves Thoraval nous invite à une visite guidée dont on sort désireux d'en savoir plus...**

Après cinq ans de préfiguration, et toujours suspendu aux arrières non payés d'une partie de ses membres, l'Institut du monde arabe a ouvert les portes de son superbe bâtiment conçu par Jean Nouvel, sur ses 27 000 m<sup>2</sup> consacrés à la culture arabe et à la civilisation islamique. La nef de verre de la façade en *moucharabihs* (dont les milliers de diaphragmes d'acier mobiles se meuvent selon la luminosité) avec sa proue formée de la Tour des livres, est devenue un point de repère du paysage parisien.

Fiché au cœur historique de Paris, l'IMA symbolise les liens séculaires de la France et du monde arabe, ainsi que la présence d'une importante composante arabe de la mosaïque démographique française. Créé en 1980 par dix-neuf Etats arabes (à l'époque) et la France, sans l'Egypte, exclue pour cause de paix avec Israël, une exclusion bien embarrassante quand on songe au poids déterminant de ce pays dans la culture arabe passée et présente, l'IMA ne veut être ni un mini-UNESCO étouffé par la bureaucratie ni une caisse de résonance des querelles et des pressions interarabes, pourquoi l'IMA ? Pourquoi une institution unique en son genre, basée dans un projet bi-culturel et bilingue destiné d'abord au public européen ? Pourquoi à Paris ?

Par sa place de première puissance méditerranéenne, par l'histoire, depuis les *Capitulations*, les *Lumières*, Bonaparte en Egypte, par sa présence coloniale non seulement au Maghreb mais aussi au Liban et en Syrie, tout cela accompagné et suivi d'un rayonnement linguistique et culturel indéniable jusqu'aux années 50, la France a un rôle majeur à jouer comme truchement entre l'Europe et le monde arabe.

Et puis, un fait nouveau a surgi : sans parler de la qualité de ses chercheurs « branchés » sur le monde arabe, Paris est devenue la capitale de la création arabe contemporaine, celle des Maghrébins certes, mais aussi de nombreux Libanais depuis l'assassinat de Beyrouth et d'Egyptiens, depuis qu'une chappe grise tend à assombrir la vie culturelle de leur pays. Ils trouvent ici une atmosphère de création, de cosmopolitisme, de liberté intellectuelle et de vie privée, qui font, hélas, cruellement défaut dans la plupart des pays arabes où les contraintes sociales, politiques, les « traditions », sans parler de l'intolérance de plus en plus bruyante, ne leur sont guère propices.

Des écrivains, des cinéastes, des artistes, des journalistes majeurs du monde arabe sont venus s'installer à Paris, qui héberge parmi les meilleurs périodiques publiés en arabe, parmi les meilleures galeries d'art dirigées par des Arabes ou promouvant les artistes de ces pays, ainsi que d'excellentes librairies. Et puis, deux millions et demi d'Arabes ou leurs descendants, sans doute quatre millions de musulmans, vivent en France et Paris ne pouvait dire non à un projet, à une utopie devenue réalité, destinée à ce que les deux communautés se connaissent mieux.

### Un outil de développement des relations euro-arabes

On peut gager que l'IMA sera pris d'assaut autant par des Français et des Européens que par des Arabes résidant en Europe ou citoyens des pays européens. L'IMA sera l'instrument non seulement de la connaissance et de la compréhension du monde arabe mais également un outil du développement des relations euro-arabes, dans un dialogue d'égal à égal. Chercheurs, étudiants, spécialistes, certes, viennent en premier lieu y chercher leur manne mais également des curieux, des amateurs de tout poil, des touristes, des groupes, des enfants et des scolaires particulièrement choyés car c'est d'eux que viendra un changement de mentalité. Le musée, tout d'aluminium bleuté, offre sur 4 400 m<sup>2</sup> et sur plusieurs niveaux (entrée au 7<sup>e</sup> étage et sortie au...sous-sol), un choix de plusieurs centaines de pièces (200 acquises sur le marché, des dons et près de 400 dépôts du Louvre, du Musée des Arts africains et océaniques, des Arts décoratifs) illustrant les principaux arts et techniques de la civilisation arabo-

islamique (1) : céramique, miniature, instruments scientifiques anciens, tapis, tissus, bijoux, dans une conception novatrice et suivant une pédagogie raffinée.

Cette collection illustre les grandes étapes de la civilisation née de l'islam arabe, depuis l'Arabie du Sud (anté-islamique) aux créations artistiques les plus contemporaines et d'avant-garde réalisées par des artistes arabes. Trois grands chapitres se partagent le panorama : une introduction à la civilisation arabo-islamique, les développements historiques de l'Islam (premiers califes, Omeyyades, Abbassides, mouvement scientifique), la variété du monde musulman (du Maroc à l'Inde et à l'Asie centrale). Puis une section plus ethnographique, *Arts et Société Arabes* introduit le visiteur à la connaissance, de l'intérieur, des sociétés arabes contemporaines (19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles) ainsi qu'à la musique traditionnelle et moderne.

La section d'art moderne est un véritable enchantement. Des ateliers initient les enfants à la calligraphie, au conte, à la danse, à la musique, à la poterie, complétant un ensemble remarquable plus par la qualité de ses pièces et de son personnel que par un amoncellement quantitatif. Un centre de documentation sur les arts fonctionne pour les chercheurs, les enseignants, les experts et... tout un chacun.

La bibliothèque est le deuxième fleuron de l'IMA, très ouverte et fréquentée même si son fonds actuel de 35 000 volumes en français, arabe et anglais, (100 000 plus tard), appartient plus à la lecture spécialisée qu'à la lecture publique.

La bibliothèque possède également sept cents collections de périodiques, des cartes, des atlas, des micro-documents, des didacticiels. Quant à la fameuse « tour des livres », elle abrite plus de trois mille volumes pour le prêt, tous les autres étant en accès libre dans les salles de lecture (tranquilles et calmes !), et couvrant tous les types de documents dans tous les domaines des sciences humaines et sociales, de l'histoire, de la religion, de la politique, de la littérature, y compris enfantine, des arts... Enfin, un logiciel maison, bi-alphabétique latin-arabe, est consultable par les lecteurs, à partir de 25 terminaux permettant d'effectuer des recherches indifféremment dans la langue choisie, avec ou sans l'aide du personnel présent (Minisis).

L'IMA innove avec sa médiathèque, complémentaire d'ailleurs de la bibliothèque, selon une tendance, Dieu merci !, de plus en plus courante. Elle est divisée en plusieurs sections qui favorisent aussi bien la documentation personnelle que la rencontre : d'abord, une salle d'actualité (comme au Centre Pompidou) où le visiteur peut, installé confortablement, consulter les documents les plus récents sur le monde arabe ou bien assister à de multiples formes d'animation : rencontres avec des créateurs, débats, expositions « légères », concerts avec initiation à la musique ; ensuite, un centre de documentation extrêmement précieux, car il permet l'accès à mille ouvrages de références, à des statistiques, des annuaires, des guides, des ouvrages de généralités, à mille cinq cents dossiers de presse thématique et à une centaine de périodiques d'intérêt général, ainsi que l'accès à plusieurs banques de données thématiques sur le monde arabe.

L'Espace image-son du département audiovisuel est certainement le joyau de l'IMA, pas seulement pour son spectaculaire *Mur des télévisions arabes*, (vingt-deux télévisions des pays membres plus deux canaux de programmes IMA), fenêtre ouverte sur l'inédit aussi bien pour les Français que pour les Arabes souvent plus mal informés que nous sur ce qui se passe dans les pays frères, mais également pour son fonds documentaire hors-pair : quinze mille diapositives (plus tard cinquante mille), trois mille tirages sur papier de gravures et de photos, deux cents films documentaires (six cents à mille dans l'avenir), six cents heures de son sur disques et cassettes (trois mille prévues). Dix postes de consultation sont à la disposition du public, servis par des robots et un système de vidéodisques

La place manque ici pour tout dire sur l'IMA : nous reviendrons sur ses activités au fil des mois. Signalons qu'un important département des Relations culturelles conçoit la programmation de Ciné-IMA,

une importante et très publique initiative pour initier un vaste public à tous les cinémas arabes et pour stimuler des débats sur de grands thèmes : « La femme dans le cinéma arabe », « Le cinéma colonial », « Omar Charif », « Orient, mythes et réalités », etc. Par ailleurs, ce département a un rôle actif d'aide à l'édition (traductions de grands textes contemporains arabes), de conception d'expositions qui tournent en France, en Europe, dans le monde arabe, etc.

Il faut fréquenter l'IMA : c'est une chance pour nous Français et pour les Arabes : pour se rencontrer, pour se connaître, du stade de l'initiation à celui de la spécialisation. A une époque où l'inflation documen-

taire et la complexité des activités intellectuelles demandent une information sûre et rapide, l'IMA a une grande vocation : celle d'être à l'avant-garde des grands centres spécialisés dont nous aurons de plus en plus besoin, sur chaque grand domaine de la pensée et de l'activité humaine.

YVES THORAVAL

1. Voir La formation de l'art islamique, par Oleg Grabar, traduit de l'anglais par Yves Thoraval, éd. Flammarion, 1987.

### IMA-MODE D'EMPLOI

Institut du monde arabe : 23, quai Saint-Bernard, 75005 Paris, (métro : Sully-Morland, Jussieu. Tél. : 46.34.25.25 (y compris Ciné-IMA).

Tél. : visites groupes et scolaires : 46.34.15.20.

Laissez-passer annuel : 75 F.

Heures d'ouverture : Espace audiovisuel, musée, expositions temporaires, salle d'actualité : tous les jours, sauf le lundi, de 13 h à 20 h. Bibliothèque : du mardi au samedi inclus, de 13 h à 20 h. Centre de documentation : idem, de 14 h à 18 h 30.

## Alerte!

Le MRAP est là, toujours, partout où il faut réagir au racisme. On le voit en tête des manifestations, il se porte partie civile pour faire condamner les auteurs des crimes racistes. Quand des paroles ou des écrits provoquent au mépris ou à la violence, calomnient un groupe — immigrés, juifs, Arabes, Noirs ou tsiganes —, quand un droit est refusé à quelqu'un à cause de son origine, là encore, il fait jouer la loi de 1972, cette loi qu'il a élaborée et fait voter après treize années d'efforts par le Parlement unanime. Le procès Barbie, l'affaire du Bordeaux-Vintimille, celles de Menton, du Puy, de Châteaubriant, les poursuites contre Papon, Faurisson ou Le Pen sont des illustrations parmi les plus notoires, de son action judiciaire... On lit ses communiqués dans la presse ou sur le minitel. On connaît ses tracts, ses affiches, ses badges et ses autocollants, son mensuel **Différences**, ses brochures, ses dossiers pédagogiques, ses documents qui servent de référence dans maintes campagnes nationales, par exemple, contre la réforme du code de la nationalité ou les mesures anti-immigrés de M. Pasqua. On consulte ses permanences juridiques lorsqu'on a un problème de papiers, un conflit entre voisins ou dans son travail, si on est victime d'une injure ou d'une bavure. On sait qu'il organise des réunions d'information, des débats, qu'il intervient dans les lycées, qu'il propose des expositions, des films, des vidéocassettes. Avec ses quelque trois cents comités, on le rencontre sur le terrain, dans les quartiers, sur les marchés du dimanche, aussi bien que dans les préfectures et autres organismes officiels où il peut faire entendre sa voix contre l'injustice, pour l'égalité. Des personnalités célèbres signent ses pétitions, accompagnent ses démarches. Il y a aussi les fêtes de l'amitié, et tout ce qu'il accomplit pour que les gens différents se rencontrent, se comprennent, agissent ensemble. On apprécie son combat contre l'apartheid et l'ensemble de ses activités internationales.

Son engagement quotidien, sa vigilance semblent aller de soi. Le MRAP est entré dans les mœurs. Et l'habitude fait qu'on ne se demande même pas comment il s'y prend pour réaliser tout ça. On ne pense même pas à l'aider. Puisqu'il s'affirme, obstiné, debout malgré les attaques, quels que soient les changements politiques et sociaux, pourquoi s'inquiéter ?

On ignore ainsi ce que nécessitent de travail, de dévouements, de moyens, cette polyvalence et cette omniprésence. Et si, un jour, il s'arrêtait ? Et si **Différences**, comme tant d'autres publications disparaissait ?

Précisément, le Conseil national du MRAP, à sa réunion du 30 janvier, a examiné les graves difficultés financières qu'affrontent le mouvement et son mensuel : cotisations, abonnements et dons bien au-dessous des besoins et des possibilités, chute des subventions, ressources publicitaires médiocres, manque d'adaptation aux méthodes nouvelles de soutien (sponsoring, coproductions, médiatisation, mécénat, etc.) dont dépend de plus en plus la vie associative. Il a lancé un cri d'alarme.

Il s'adresse à tous les amis, à tous les antiracistes : activons les rentrées de cotisations, recrutons de nouveaux membres et abonnés, offrons et collectons des dons personnels (donnant droit à une réduction de 1 % des déclarations d'impôts), diffusons **Différences**, faisons adhérer des « personnes morales » (associations, syndicats, municipalités, sociétés, comités d'entreprises, centres culturels, etc.), avec lesquelles diverses formes de coopération pourront s'instaurer. Et surtout, ayons toujours à l'esprit l'indispensable souci d'assurer, de façon judicieuse, le budget de nos initiatives, de nos projets.

Ils sont des millions dans ce pays, prêts à riposter au racisme et qui approuvent l'action du MRAP. Ils peuvent l'aider. Il ne peut aller de l'avant qu'avec eux. □

ALBERT LEVY

### ACTIONS

■ **ESSONNE : LA FEDE EST NEE.** Fin février, les militants de l'Essonne se sont dotés d'une fédération départementale. Pour marquer le coup, Vania, auteur compositeur interprète, a animé le pot, et Pierre Krausz, président de la commission Antisémitisme et néonazisme, a participé au débat qui portait sur la situation des travailleurs immigrés et des gens du voyage dans le département. Avec l'aimable appui de la municipalité de Palaiseau. □

■ **MONT-DE-MARSAN.** Dulcie September, représentante de l'ANC en France, J.-L. Sagot-Duvaurois, membre du BN du MRAP, un jeune de Sos Racisme (remplaçant un membre du BN empêché), Philippe Labeyrie, sénateur-maire, ainsi que le président du conseil général, ont participé, fin janvier, à une réflexion sur l'action antiraciste et l'apartheid. Trois cents personnes se sont déplacées, la lettre de Charles Palant au P-DG d'Antenne 2 a été largement diffusée. □

■ **LIMOGES EN MARS.** Une grande fête de l'amitié entre les peuples aura lieu le 19 mars à Limoges. De 16 h à minuit (au moins), la salle municipale des sports (rue des Sœurs-de-la-Rivière) accueillera les adhérents, militants et sympathisants du MRAP, mais aussi tous ceux que les préjugés et la haine indisposent au plus profond d'eux-mêmes. Une grande fête pour discuter, se détendre, ou simplement aller à la rencontre des autres. Réservez cette date. □

■ **DREUX : LE SECOND SOUFFLE.** Le nouveau bureau et l'ensemble du comité de Dreux ont trouvé un « second souffle ». Une soirée-débat sur le Code de la nationalité, des affichettes trilingues donnant les numéros de téléphone des militants, une lettre ouverte relative aux expulsions adressées au préfet ont permis de relancer l'action du MRAP local. Avec Dreux Fraternité, l'expulsion d'un Turc d'origine kurde a été empêchée. Un tract sur le procès Barbie a été distribué, rappelant le lien entre le nazisme et les discours de l'extrême droite

actuelle. Deux actions sont envisagées, autour de la Nouvelle-Calédonie et du Proche-Orient. Pour les militants de Dreux, « le "régime colonial" continue, cela est une honte et un danger pour la France ». Une soirée d'information est prévue à propos du dossier explosif de la Palestine car « il faut arrêter le massacre d'innocents en Terre Sainte ». Un appel est lancé aux gens de Dreux : « même avec nos effectifs en légère augmentation, nous avons besoin de têtes, de bras et... d'argent ». A bon entendeur salut !

■ **DIFFERENCE 88.** C'est à l'initiative d'un collectif antiraciste de Pau, un festival musical et culturel qui porte ce nom. Côté musique : Salif Keita, côté exposition : Vivre ensemble avec nos différences et Quand les Basques étaient des immigrés. Et puis du cinéma, des contes... Rens. : 59.30. ou 53.33. □

■ **INCIDENT.** La fédération MRAP du Vaucluse avait saisi le ministre du Travail de discriminations exercées dans les stages de formation professionnelle (cf. **Différences** de janvier 1988). Le ministre a répondu, admettant le bien-fondé de la protestation. Le directeur de la Population et des Migrations, dans sa lettre, affirme qu'après vérification, « il est exact qu'un travailleur s'est vu refuser l'accès à un stage parce qu'il n'était pas ressortissant d'un pays européen ». « Incident regrettable », dû à une mauvaise information, écrit le directeur, qui annonce que des mesures seront prises pour éviter que cela ne se renouvelle. Dont acte. □

■ **CONFERENCE DE PRESSE.** Monique Rémond (comité de Chartres), Patrice Alliot (Châteaudun), Gérard Rousseau (Dreux), et Albert Lévy ont animé le mois dernier une conférence de presse à Chartres. L'accent a été prioritairement mis sur l'abrogation de la loi Pasqua, la campagne du mouvement contre les cinq cents signatures pour Le Pen, le droit de vote des immigrés. La presse régionale s'en est fait l'écho. □

### ANNE FRANK : POLEMIQUE

L'ambassadeur de France aux Pays-Bas s'est plaint auprès du maire d'Amsterdam, à propos d'une exposition sur la montée du racisme en France, exposition organisée par la fondation qui porte le nom d'Anne Frank. S'appuyant sur quelques lettres provenant de citoyens français, il reproche à la fondation « l'immixtion dans les affaires intérieures de mon pays ». Les lettres des visiteurs français semblent révéler une certaine indignation devant ce que les auteurs considèrent comme un amalgame entre l'extrême droite française représentée par Le Pen et la présentation faite du racisme au quotidien que subissent les travailleurs immigrés. La fondation persiste et signe. Elle affirme clairement : « Nous ne considérons pas Le Pen comme un homme politique intègre », et précise : « A la fin de l'exposition, le grand nombre de forces antiracistes de votre pays est mis en relief. » Le MRAP a d'ailleurs été invité en la personne de son président, Roland Rappaport, à un débat organisé à l'occasion de la publication par la Fondation d'un livre sur le Front national. La fondation a invité le diplomate à venir voir de ses propres yeux la rétrospective, afin de se faire une idée par lui-même. Mais l'ambassadeur reste sur le ton du désaccord : « J'ai visité la maison d'Anne Frank il y a plus de dix ans. J'y reviendrai lorsque vous aurez renoncé à donner des leçons à la France. » Question : notre représentant aux Pays-Bas pêche-t-il par nationalisme étroit ? Déconnexion par rapport aux réalités nationales ? Un quiproquo l'aurait-il buté sur une position pure et dure ? □

### EN BREF

■ **SOULLURE RACISTE.** Un homme, Félix Cadras, a été fusillé par les nazis au Mont Valérien en 1942. Une plaque commémorant l'exécution de ce résistant, membre du Comité central du Parti communiste français, rappelle sa mémoire sur un boulevard du 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Cette plaque a été profanée par des inscriptions irréversibles qui tendent à mettre en cause l'identité nationale de l'homme et de son groupe politique. Deux associations d'anciens combattants et de résistants ont appelé à un rassemblement. Des membres du MRAP étaient présents.

■ **ELECTIONS.** « Chaque membre du MRAP est libre de participer, selon ses convictions, à la campagne électorale ; mais il ne peut honnêtement le faire qu'à titre personnel et dans un autre cadre que celui du Mouvement

où militent ensemble des antiracistes aux conceptions politiques et philosophiques les plus diverses. » C'est ainsi que la Lettre du Secrétariat rappelait aux membres du mouvement l'un de ses principes fondamentaux. La Lettre condamnait « l'abus de confiance » d'un membre du mouvement, Patrick Tort, qui, en se réclamant de cette appartenance, appelait au soutien de la candidature de Pierre Juquin.

■ **PLURALITE FRANÇAISE.** Un colloque international intitulé Notre France plurielle : identités et intégration, s'est déroulé fin janvier, à Paris, organisé par l'association France Arc-en-ciel (10, rue Georges-Pitard, 75015 Paris). De nombreuses personnalités y ont pris part, ainsi que des personnalités politiques et des artistes. Le MRAP y était représenté par George Pau-Langevin et Nicole Annoncia de la commission Dom-Tom.

## Auschwitz, Le Pen et Antenne 2

Contre le quatrième passage de Le Pen à l'Heure de vérité, Charles Palant, — de la présidence du MRAP —, avait adressé au P-DG d'Antenne 2, une lettre de protestation : « Le 27 janvier, soulignait-il, jour de l'émission, est la date anniversaire de la libération d'Auschwitz ». Il ajoutait : « Se peut-il qu'il ne se soit trouvé personne parmi vos collaborateurs, pour souligner ce qu'il pouvait y avoir d'indécent, de scandaleux, je n'ose dire de provocateur, à recevoir, ce jour-là, sur votre antenne, l'homme pour qui l'existence des chambres à gaz d'Auschwitz n'est qu'un détail, l'homme qui est le seul responsable politique français que les tribunaux ont à plusieurs reprises condamné pour racisme et antisémitisme. (...) Rescapé d'Auschwitz moi-même, ce jour reste pour moi comme pour les rares survivants, celui du souvenir et du recueillement. A Auschwitz, furent gazés ma mère et ma sœur, alors âgée de dix-sept ans. A Auschwitz, furent gazés la mère de mon épouse ainsi que sa jeune sœur de quatre ans. Son père y mourut d'épuisement. Le 27 janvier, ce sera sur votre antenne, une fois encore, l'heure du mensonge et de la haine raciste et xénophobe, l'heure de la démagogie fascisante. » Beaucoup d'initiatives ont répondu à cette lettre-appel. A

Saintes, le comité local du MRAP, avec la CGT, la FEN et le PCF, a manifesté, tout comme à La Rochelle. A Besançon, c'est au monument de la déportation que les manifestants se sont retrouvés. Mont-de-Marsan, Reims, Lorient, Vannes également ont eu leurs rassemblements anti-Le Pen. A Saint-Etienne, l'Association culturelle israélite, le MRAP et la Licra se sont associés dans la protestation contre les facilités accordées à l'homme du « détail ». A Saint-Nazaire, la manifestation a coïncidé avec la naissance du comité local du MRAP. A Paris, deux manifestations ont eu lieu en deux jours, l'une à l'appel du MRAP parisien, l'autre à l'appel de plusieurs syndicats et organisations politiques. A Poitiers, 1 000 personnes rassemblées à l'occasion de la venue de Le Pen.

Une réaction d'Antenne 2 ? Pensez donc... Ah, si ! Un télé-spectateur de Châteaudun a appelé la chaîne en demandant de diffuser la chanson que Louis Chédid a écrite en hommage à Anne Frank. Réponse de l'interlocuteur anonyme : « J'adore Louis Chédid, et ne manquerai pas de lui faire savoir qu'il compte au moins un imbécile parmi ses admirateurs... » Dans la lettre qu'il nous envoie, ce télé-spectateur demande : « Où commence la lucidité ? » Pas à l'Heure de vérité en tout cas. □

### POSITIONS

#### ■ ISRAEL-PALESTINE

Le MRAP condamne la répression qui ne cesse de s'aggraver dans les territoires occupés par Israël. Il demande le retrait des forces militaires, le respect des droits de l'homme, des conventions internationales et des résolutions des Nations unies. La violence ne peut avoir raison d'un peuple qui se dresse pour affirmer son existence et réclamer la liberté. C'est ce que soulignent, en nombre croissant, les Israéliens soucieux de démocratie et

de paix. Convaincu que le conflit israélo-palestinien n'a d'issue que dans la négociation, le MRAP se prononce pour l'ouverture rapide de la conférence internationale, proposée par le conseil de sécurité de l'ONU, qui implique la reconnaissance mutuelle et simultanée des parties en présence. En fonction de ces objectifs, le MRAP s'est associé à la manifestation qui a eu lieu à Paris, le mercredi 3 février, à 18 h 30, place de la République.



# LA GAMME MAJEURE



**legal**  
*Le Goût*